



LOI DE FINANCES 2014

BOUTEFLIKA A SIGNÉ, HIER LE TEXTE

P. 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2066 | Mardi 31 décembre 2013 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BONNE ANNÉE 2014

A L'OCCASION DU JOUR DE L'AN,
LE MIDI LIBRE NE PARAÎTRA PAS
MERCREDI 1ER JANVIER 2014 ET
SOUHAITE UNE BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE À TOUS SES LECTEURS

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2014



POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

◆ **L'ALGÉRIE EN TÊTE
DES PAYS D'AFRIQUE**

IL MONTE DANS LES SONDAGES

◆ **ABDELMALEK SELLAL,
L'HOMME DE L'ANNÉE 2013**

LES VERTS AU MONDIAL 2014 :

◆ **L'ÉVÈNEMENT PHARE**

IL NOUS A QUITTÉ EN 2013

◆ **NELSON MANDELA :
LE GÉANT DE L'HISTOIRE**

CULTURE :

◆ **TROIS GÉNÉRATIONS D'ÉCRI-
VAINS MARQUENT LE PAYSAGE
LITTÉRAIRE**



107
microprojets ont été créés depuis janvier 2013 par le bais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), dans la wilaya d'El-Bayad.

803
jeunes entre diplômés de l'université et des établissements de formation et d'enseignement professionnels ont été placés durant l'année 2013 à Oran.

517
personnes, dont 151 enfants, ont péri dans les raids aériens de l'armée syrienne sur les zones rebelles à Alep.

M. Tahmi au chevet des jeunes blessés de l'accident d'autocar de Tikjda

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, s'est rendu, dimanche, au chevet des blessés de l'accident d'autocar, survenu vendredi à Tikjda, hospitalisés à l'hôpital de Bouira.

Le ministre s'est enquis à cet égard de l'évolution de leur état de santé et de leur prise en charge médicale au niveau de l'établissement sanitaire où ils avaient été évacués après l'accident. Selon les informations qui lui ont été fournies par les responsables médicaux, 15 blessés sont rétablis et ont pu regagner leur domicile samedi, alors que 13 autres continuent de recevoir les soins nécessaires.

Les médecins ont rassuré, à cet égard, le ministre sur l'évolution positive de leur état de santé, qui n'inspire "aucune inquiétude", ont-ils affirmé.

L'accident de l'autocar de transport de voyageurs, survenu sur la RN 33 au niveau de la station climatique de Tikjda, avait fait un mort et 31 blessés, dont



un dans un état grave, transféré au CHU de Tizi-Ouzou.

Tous les vaccins disponibles et en quantités suffisantes pour les trois mois prochains



Le directeur général de l'Institut Pasteur, Kamal Kezzal, a déclaré que "tous les vaccins sont disponibles et en quantités suffisantes" pour couvrir les besoins nationaux pour les trois mois prochains.

M. Kezzal a tenu à rassurer, dans une déclaration à l'APS en marge de la deuxième et dernière journée du colloque sur les UMC et l'hygiène hospitalière, à laquelle ont assisté le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, et des directeurs de wilayas du secteur et des responsables des établissements hospitaliers, que tous les vaccins sont disponibles même ceux ayant connu une perturbation auparavant, soulignant que "nous pouvons couvrir les besoins nationaux pour les trois prochains mois".

Il a ajouté que l'Institut Pasteur s'est attelé dernièrement à développer le système d'approvisionnement et de stockage des vaccins, leur transport et leur conservation, en adoptant un programme basé essentiellement sur la garantie d'un approvisionnement permanent et continu en quantité et qualité, selon la demande. L'Institut Pasteur, relevant du ministère de la Santé, "a fixé tous les besoins en vaccins (qualité et quantité) pour les trois prochaines années en élaborant des programmes et signant des contrats y afférents".

100 morts dans des accidents de la route à Médéa

Cent personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la route survenus en 2013 sur le réseau routier de la wilaya de Médéa, selon des statistiques des services de sécurité routière de la Sûreté et de la Gendarmerie nationales, qui ont comptabilisé plus de 1.000 accidents de la circulation, soit une moyenne de trois accidents par jour.

Les statistiques font cas, en effet, de 103 morts dans 1.065 accidents de la circulation, enregistrés depuis le début de l'année 2013 sur le réseau routier de la wilaya. Ces accidents ont fait également 1.933 blessés, est-il précisé.

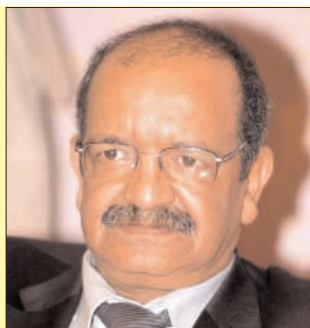
Les pertes humaines les plus élevées ont été enregistrées en zone extra-muros où les services de la Gendarmerie nationale font état de 93 décès et 1.573 blessés dans 794 accidents de la circulation survenus sur les différents axes routiers qui traversent la wilaya.

Les services de sécurité routière de la Sûreté nationale ont déploré, de leur côté, le décès de 10 personnes dans 271 accidents enregistrés durant la

même période, en zone urbaine. 360 personnes, dont beaucoup de piétons, ont été blessées suite à ces accidents, dus essentiellement au non-respect du code de la route et aux comportements de certains conducteurs.



D
i
x
i
t



Abdelkader Messahel :

"Nous avons décidé de faire de la formation la priorité numéro une du secteur à travers un vaste programme financé par le fonds d'aide à la presse. Cette formation s'adresse à tous les journalistes du secteur public et privé sans distinction ainsi que les intervenants dans les métiers de la communication. La presse a fait des progrès incontestables. Nous devons être conscients que nous sommes loin de la perfection."

En Floride, des policiers récompensent les mauvais automobilistes par des jeux à gratter

C'est presque le monde à l'envers en Floride où ces jours-ci on a pu observer des policiers tout ce qu'il y a de plus sérieux, récompenser des automobilistes en infraction au lieu de les verbaliser. En effet, à la place de recevoir une amende pour excès de vitesse ou véhicule mal garé, des personnes ont dernièrement été récompensées de leur (mauvaise) conduite en recevant des tickets permettant de décrocher peut-être le gros lot.

"Une technique un peu différente"

Ayant pour souci de sensibiliser les Floridiens aux dangers entraînés par la vitesse, les policiers ont eu envie de tester une nouvelle approche, aux antipodes des méthodes actuelles de répression. Au lieu de distribuer des amendes à tour de bras dès qu'un délit était commis sur la route, les agents de la région de Melbourne, (une ville côtière à l'est d'Orlando), ont paradoxalement préféré offrir aux mauvais conducteurs des tickets de jeux à gratter. Une méthode "un peu différente" selon le sergent Jamie Rocque, qui visait tout aussi efficacement à sensibiliser les automobilistes aux dangers de la route. "Lorsque nous demandons aux automobilistes de se ranger sur le bas-côté, nous leur donnons aussi des tickets à gratter que les officiers de police ont eux-mêmes achetés avec leur argent. C'est un beau geste que nous faisons dans l'esprit des fêtes. Nous avons tout un tas de réactions de surprise... Les gens ne savent pas quoi dire", a ainsi expliqué le sergent Rocque au quotidien Florida Today. Plus de chance de mourir en voiture que de remporter le gros lot. S'il est encore trop tôt pour affirmer que cette opération (qui ne durera que le temps de Noël) reste aussi efficace que les contraventions, le site américain Gawker s'est toutefois amusé à connaître combien d'automobilistes avaient la chance de gagner le gros lot en participant à cette opération. Selon Gawker, la chance de remporter un joli gain était de 240.000 contre un, alors que périr dans une collision restait en revanche de 1 contre 108.

Auvergne : un python géant dans les égouts

C'est une opération de routine pour François Papon, employé communal dans le village d'Allanche (Cantal). Une fois par mois, il nettoie les déversoirs d'orage de la commune. Mais ce jour-là, en soulevant une bouche d'égout, un frisson lui parcourt l'échine. "Quand on a ouvert le regard, on a vu un morceau de la bête..." Un serpent de cinq mètres de long et de 15,5 kg est enroulé, immobile, au fond de l'égout. "On ne s'attend pas à ça, et de mémoire d'Allanchois, on n'a jamais vu ça."

Le reptile géant est mort, en état de putréfaction avancée. Sur certaines portions, il n'en subsiste plus que la colonne vertébrale, et il s'agirait d'un spécimen particulièrement gros de boa ou de python.

Une enquête est en cours pour tenter de comprendre comment cet animal exotique a échoué dans le Cantal, pas connu pour être une plaque tournante du trafic d'animaux sauvages. La piste d'un "nac" (nouvel animal de compagnie) échappé de son vivarium ne semble pas privilégiée. Pour posséder en toute légalité un serpent de ce genre, un certificat et une puce d'identification, sur l'animal, sont obligatoires. Le mastodonte d'Allanche n'en porte pas et un tel spécimen ne se trouve pas dans le commerce. Il s'agirait plutôt d'un animal de contrebande dont la revente se chiffre en milliers d'euros et dont un trafiquant aurait été contrainct de se débarrasser.

LOI DE FINANCES 2014

Bouteflika a signé, hier, le texte

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé, hier, la loi de finances de l'exercice 2014 indique une dépêche de l'APS. La loi de finances prévoit un budget de 7.656,2 milliards de DA dont 4.714,5 milliards pour les dépenses de fonctionnement et 2.941,7 milliards pour les dépenses d'équipement. Selon l'agence officielle, le chef de l'Etat a apposé sa signature sur le texte portant loi de finances 2014 au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'Etat et des membres du gouvernement.

Il est à rappeler que la LF 2014 a été adoptée le 12 novembre par l'Assemblée populaire nationale (APN) et le 27 novembre par le Conseil de la nation. Cette loi, qui n'introduit pas de nouvelles taxes ni d'augmentation d'impôts, prévoit une hausse de 10,4% des recettes budgétaires à 4.218, 2 milliards de DA. Le déficit est de l'ordre de 3.438 milliards de DA, soit 18,1% du Produit intérieur brut (PIB). La loi de finances 2014 table également sur une croissance économique de 4,5% globalement et de 5,4% hors hydrocarbures et sur une variation de l'indice des prix à la consommation de 3,5%. C'est le 12 novembre dernier que les parlementaires de Chambre basse du Parlement ont adopté le texte à une large majorité. Ils ont été 276 députés sur 380 à voter le budget au nom du Front de libération nationale (FLN) et du Rassemblement national démocratique (RND). Cependant, il est à noter que des voix discordantes se sont fait entendre de la part du Front des forces socialistes (FFS), de l'Alliance verte (islamiste) ainsi que du Parti des travailleurs (PT). Les deux premiers ont voté contre le texte, alors que le dernier s'est abstenu. Une trentaine d'amendements introduits par les députés auprès de la commission des finances n'ont pas été retenus. Les revendications portant sur



Le président Abdelaziz Bouteflika

l'instauration d'un impôt sur la fortune, demandé par le PT, ou encore le détail des dépenses allouées dans le cadre du Fonds de régulation des recettes (FRR), exigé par le FFS, n'ont reçu aucun aval de la part du

gouvernement. Dans les faits, la nouvelle loi de finances est qualifiée de «loi sociale» n'ayant introduit ni taxe ni nouveaux impôts. Par contre les transferts sociaux ont augmenté. Ceux-ci sont équivalents à 1

603,2 milliards de dinars en 2014, soit 8,8% du PIB, en croissance de 106,3 milliards de dinars par rapport à 2013.

S. B

RAMTANE LAMAMRA L'A DÉCLARÉ DANS UN ENTRETIEN :

«La construction du l'Union maghrébine est en panne»

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, considère que la construction de l'Union du Maghreb arabe (UMA) n'avance pas à la vitesse nécessaire. Il déplore que cette construction soit en panne après 25 ans de son acte fondateur à Alger. Dans un entretien au magazine *Afrique Asie*, repris par l'APS, le ministre des AE considère «s'il est juste de dire que la construction maghrébine est en panne», en regrettant «qu'il est clair que dans un environnement dynamique, qui n'avance pas recule, et le Maghreb n'avance manifestement pas à la vitesse nécessaire pour rattraper le temps perdu et s'ouvrir de nouveaux horizons en termes d'intégration économique ». Ces déclarations ne contredisent pas le statu quo des relations économiques qui sont réduits au strict minimum de la commercialité mais sur le front politique, les rapports s'inscrivent sur un nouveau jour vu les tumultes tunisien et libyen qui observent une mue après 2011. Ramtane Lamamra souligne que «l'Algérie est la principale économie de la région, et qu'elle est le pays maghrébin qui partage des frontières avec tous les autres et que c'est aussi celui qui a ratifié le plus de conventions et d'accords de coopération intermaghrébine, soit vingt-neuf sur les trente-huit réalisés au sein de l'UMA». Partant de là, le chef de la diplomatie assure que l'Algérie «croit profondément en une communauté de destin des peuples maghrébins et qu'elle était prête à consentir des sacrifices, à la

hauteur de ses moyens, pour la concrétiser». Les aides consenties par l'Algérie à ses voisins s'inscrivent en droite lignée de leur prémunir une stabilité régionale sur le plan sécuritaire comme c'est le cas avec la Libye avec le déplacement du Premier ministre Sellal à Tripoli. De même avec le nouveau régime tunisien, l'Algérie conforte ses relations avec une équipe issue de la «révolution du jasmin ». C'est dans ce cadre que le ministre des AE espère «la nécessaire relance de l'Union du Maghreb, en fonction de ses mérites propres, car vingt-cinq ans après sa fondation par les dirigeants des cinq Etats membres, l'UMA doit se soumettre au jugement critique de tous les peuples maghrébins, du point de vue de leurs attentes et de leurs ambitions légitimes ».

Souhait de normalisation avec le Maroc

Le rapport tendu avec le Maroc, oblige l'Algérie à reconsidérer ses relations, tout en confortant leur «normalisation ». Le ministre des AE exhorte à «rattraper le temps perdu» et observe que les relations algéro-marocaines ne sont pas réductibles à la seule question de la fermeture de la frontière terrestre. «Sous cet éclairage, il est aisé de comprendre que les relations algéro-marocaines ne sont pas réductibles à la seule question de la fermeture de la frontière terrestre », fait-il savoir. «Il y a



entre l'Algérie et le Maroc, un tissu de relations particulièrement dense, avec des dimensions matérielles et immatérielles indissociables, des référents historiques, des questionnements et des projections qui dépassent la conjoncture », assure-t-il. Une conjoncture qui a été marquée au mois de novembre par des incidents regrettables sur le comportement de Rabat à l'endroit de l'une de ses représentations diplomatiques. M.Lamamra a eu tout juste de rappeler que «nul ne peut ignorer l'ampleur du dommage causé à cette relation par l'agression perpétrée contre le

consulat général d'Algérie à Casablanca et par la profanation de l'emblème national algérien un certain 1er Novembre ». Au-delà de cette dérive, Alger tend toujours la perche à Rabat. Le ministre vise à travers son message «d'assurer que les frères marocains savent parfaitement ce qu'ils pourraient et devraient faire pour que les relations bilatérales connaissent un cours normal, indépendamment, et dans l'attente de la résolution de la question du Sahara occidental, qui est une question de décolonisation relevant de la responsabilité des Nations unies ».

F.A.



DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE DURANT 2013

Pas de grandes atteintes et un bilan contrasté

La situation des droits de l'homme n'a pas enregistré au cours de l'année 2013 de grands incidents. Pas de grandes atteintes ont été constatées. Mais le bilan reste bien contrasté.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Des visites de rapporteurs de l'ONU ont conclu à une amélioration constatée des droits de l'homme. Les réformes dans le cadre de la justice et les nouvelles au profit des médias ainsi que des restrictions sur les libertés individuelles et publiques sont appréciées différemment. Bien que les protestations et actions publiques aient émaillé les rues algériennes, les restrictions sur les sit-in et autres rassemblements publics ont été relevées. Les autorités qui motivent l'interdiction de ces rassemblements pacifiques par les possibilités de « débordement » et « récupération politicienne » se sont confrontées aux défenseurs des droits humains qui



estiment que la répression à l'endroit des citoyens est injustifiable. Le fait remarqué est celui de la suppression du vocable judiciaire de « prévenu politique » alors que les détentions préventives qui étaient longues ont été raccourcies durant l'année qui vient de s'écouler. La durée ne pourra excéder la semaine d'autant que c'est le juge qui a la possibilité de libérer le prévenu ou de le mettre sous contrôle judiciaire. La réforme de la justice a accéléré sa cadence pour voir le

chapitre du code pénal amendé tandis que l'Etat se montre intransigeant envers les crimes commis envers les enfants et les kidnappings en prononçant contre les accusés la peine maximale ou la condamnation à mort. C'est d'ailleurs le dossier qui a fait l'unanimité entre les autorités judiciaires et les représentants de la société civile. Mais autour de la peine de mort, le débat n'en finit pas entre partisans et opposants à la peine de morts. Durant cette année, aucune sentence à la peine capitale n'a été prononcée suivant le moratoire de 1993 sauf crimes perpétrés par les terroristes jugés dans le cadre de procès en session criminelle. Il fallait attendre les derniers amendements du code pénal pour voir la peine de mort maintenue. Toutefois, les avocats et experts judiciaires estiment que l'application de la peine de mort sera toujours différée. Farouk Ksentini dans son dernier conclave a souhaité qu'il y ait un débat public autour de la peine de mort. Les ligues des droits de l'homme, quant à elles, déplorent surtout « les couloirs de la mort

qui sont une humiliation pour tout condamné ». Sur le registre politique, la ligue des droits de l'homme présidée par Boudjemaâ Ghechir évoque une année contrastée pour les droits des Algériens. Dans son rapport de 2013, la ligue déplore « des poursuites pénales qui continuent d'être engagées contre les défenseurs des droits humains et les syndicalistes qui s'expriment sur la situation de ces droits en Algérie ». Même si son rapport ne relève pas « de grandes atteintes contre les droits humains » durant toute l'année. Mais, concernant le droit de manifester « les autorités restent sourdes aux mobilisations populaires réclamant le développement, l'emploi pour les jeunes et l'ouverture d'un véritable dialogue avec le pouvoir local, répondent toujours par la répression ». Tout comme, elle s'insurge contre les formes de violences et agressions qui touchent les citoyens dans les milieux urbains. Le doigt est pointé sur les services de sécurité. Selon son rapport « les enquêtes sur le terrain ont révélé que des policiers évitent l'intervention, par crainte d'être sanctionnés si les choses tournent mal ». La ligue estime qu'il faut lever l'interdit sur les manifestations et sit-in pacifiques des citoyens en fustigeant « les arrestations et les interpellations » comme forme de représailles. **F.A.**

L'Algérie en tête de classement des pays arabes et africains

Le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini, avait affirmé récemment que l'Algérie était classée deuxième en Afrique en matière de consécration du principe des droits de l'homme. « L'Algérie vient en tête des pays musulmans et arabes en matière de consécration du principe des droits de l'homme, et occupe la deuxième place sur le plan africain, après l'Afrique du Sud », a-t-il

souligné. Ce classement est surtout noté par les grandes instances internationales en charge du dossier des droits de l'homme et qui a connu « une nette amélioration par rapport aux années précédentes », selon Me Kentini. L'édification de l'Etat de droit exige selon lui « une participation efficace » de l'appareil de justice, appelant à la nécessité d'adopter le principe d'autonomie de la justice qui met le magistrat à l'abri de toute pression, pour lui permettre de s'acquitter de ses fonctions en toute liberté. **F.A.**

Liberté d'information et d'opinion, constat mitigé

Pour ce qui est du droit à l'information, les Ligues des droits de l'homme affirment que la nouvelle loi relative à l'information n'a pas veillé à harmoniser de façon suffisante certaines de ses dispositions avec les exigences internationales en matière de liberté de la presse et d'expression. Même si la liberté de ton enregistre un bond, les défenseurs des droits de l'homme et avocats considèrent que les journalistes sont toujours soumis à des peines d'emprison-

nement tels que prévus dans le code pénal. En outre, les rapports mentionnent que « la loi n'a pas traité le droit des journalistes à l'accès aux sources d'information ». La nouvelle loi relative à l'information offre de très larges prérogatives à l'autorité de régulation de la presse écrite. Les attributions de l'Autorité de régulation à la presse écrite pourraient lui permettre d'entraver arbitrairement et considérablement la liberté d'expression et la liberté d'opinion. **F.A.**

ABDELMOUMÈN KHALIFA EXTRADÉ VERS L'ALGÉRIE

La longue bataille juridique a payé

PAR TAHAR BOUFELLAGA

L'année 2013 aura été marquée dans le domaine judiciaire par un événement de taille avec l'extradition de l'ancien milliardaire déchu, Rafik Abdelmoumen Khalifa, après une longue bataille juridique menée par la justice algérienne. La justice britannique avait accepté l'extradition sur la base de faits « strictement criminels » et de « fraude », estimant que « même si le système judiciaire algérien est différent du système britannique, il offre les garanties exigées par la convention européenne des droits de l'homme en matière de procès équitable ». L'acceptation par le Royaume-Uni d'extrader vers l'Algérie Abdelmoumène Khalifa reposait sur la présentation, par la justice algérienne, d'un dossier à la fois ficelé et appuyé par des pièces et des documents probants. Le ministère de la Justice avait assuré que « dans le cas où Khalifa sera extradé, il bénéficiera d'un procès équitable et sera jugé dans un délai raisonnable, conformément à la loi et dans le strict respect des obligations découlant de l'accord d'extradition avec le Royaume-Uni et des assurances diplomatiques présentées aux autorités britanniques ». Ayant fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, Abdelmoumen Khalifa, qui s'est réfugié en Grande-Bretagne depuis 2003, a été extradé vers l'Algérie, « conformément aux procédures légales et aux dispositions de la convention judiciaire » entre l'Algérie et le Royaume-Uni, avait expliqué le ministère de la Justice.

Pour des juristes algériens, cette extradition, longtemps revendiquée par les autorités, mais aussi les clients victimes de la banqueroute d'El-Khalifa Bank, une des entreprises du groupe, dans ce qui a été qualifié de « l'arnaque du siècle », constitue une

« grande victoire » pour la justice algérienne et dénote de la confiance dont jouit auprès de son homologue britannique.

Fils de l'ancien ministre Khalifa Laroussi des années 1960, Abdelmoumen avait bâti, à la fin des années 1990, son empire financier qui comportait, notamment El-Khalifa Bank, la compagnie aérienne Khalifa Airways, les chaînes de télévision Khalifa TV et KNews, l'entreprise de location de voitures Khalifa Rent Car et bien d'autres.

Le groupe Khalifa a connu une ascension fulgurante qui lui avait permis d'enregistrer des sommes faramineuses atteignant un chiffre d'affaires avoisinant 1 milliard de dollars. Emporté par les signes d'une richesse excessivement fastueuse, le groupe Khalifa devient, en 2001, le sponsor major du club de football français, l'Olympique de Marseille, avec lequel il avait signé un contrat de parrainage pour un montant estimé à quelque 16 millions d'euros. Abdelmoumen Khalifa s'était également distingué par les cérémonies et les soirées somptueuses qu'il organisait dans des salons luxueux et auxquelles étaient conviés des artistes et des stars du cinéma et du football dans le monde.

La chute de l'"empire" Khalifa avait commencé à la fin de 2002 lorsque la Banque d'Algérie découvre un trou financier de 3,2 milliards de dinars (plus de 40 millions de dollars) dans la caisse principale d'El-Khalifa Bank, à la suite d'irrégularités dans la gestion des dépôts. La justice a été saisie sur cette affaire après que les nombreuses inspections effectuées au niveau des agences d'El-Khalifa Bank eurent révélé des cas de « transgression de la loi et des irrégularités dans le fonctionnement et la gestion » de cette banque. La débâcle se confirme avec l'arrestation de l'un des proches collaborateurs d'Abdelmoumen Khalifa au niveau de l'aéroport international Houari-Boumediene, alors

qu'ils s'apprétaient à s'enfuir à l'étranger.

La faillite de la banque a fait perdre 200 milliards de dinars à des entreprises publiques et des organismes nationaux. 523 millions de dollars avaient été transférés illégalement à l'étranger par Khalifa et ses collaborateurs. En avril 2013, le liquidateur judiciaire d'El-Khalifa Bank avait indiqué à l'APS que la dette de cette banque, arrêtée jusqu'alors, était de l'ordre de 120 milliards de DA, et que le préjudice réel causé par sa faillite pourrait être revu à la hausse, la liquidation n'étant pas encore achevée. Condamné par contumace à la perpétuité, Khalifa sera rejugé dans nouveau procès qui sera basé sur la première instruction et sur le même arrêt de renvoi du procès de 169 pages de 2007. Il doit répondre des chefs d'inculpation retenus contre lui et liés notamment aux « vols survenus au niveau des différentes agences d'El-Khalifa Bank sur ordre de l'accusé lui-même, la gestion anarchique et la négligence ayant marqué les transferts de devises sous couvert de diverses transactions qui étaient, en réalité, des détournements organisés ». En 2007, 104 personnes impliquées avec Khalifa ont été jugées dans le même procès pour différents chefs d'inculpation, parmi eux, il y avait 35 prises de corps, sept en détention préventive et sept autres en fuite, à leur tête Abdelmoumène Khalifa.

Parmi les accusés, figuraient notamment les hauts responsables de la banque Khalifa, les anciens directeurs des agences de l'Office de promotion et de gestion de l'immobilier (OPGI) de plusieurs wilayas et les directeurs généraux d'entreprises publiques, d'organismes nationaux, des sportifs et des responsables syndicaux. L'ex-gouverneur de la Banque d'Algérie, Abdelouahab Keramane, a également été accusé dans l'affaire, mais également son frère Abdennour (ancien min-

istre) et sa nièce Yasmine, ex-responsable de Khalifa Airways. 150 avocats ont plaidé lors de ce procès, qui avait duré plus de deux mois (8 janvier-22 mars), et 280 témoins ont été appelés à la barre, dont des ministres, des hauts cadres de l'Etat, des personnalités ainsi que quelque 120 victimes dans cette affaire, représentant notamment des entreprises et d'organismes publics et privés. Outre la condamnation d'Abdelmoumen Khalifa à la peine maximale de la réclusion à perpétuité qui est nulle aujourd'hui puisqu'il aura droit à un nouveau procès, des peines allant de 10 à 20 ans de prison ont été prononcées par contumace contre les 10 accusés en fuite, des peines allant d'un an avec sursis à 15 ans de prison ferme contre les 94 autres accusés. 50 personnes avaient été acquittées. Les épargnants particuliers qui ont vu leurs économies se volatiliser dans toute cette embrouille ne cessent de réclamer leur dû même si le liquidateur a affirmé, à maintes reprises, ne pas être en mesure de les rembourser à 100%, faute d'argent. Parmi les épargnants particuliers au nombre de plus de 600.000, 80.000 seulement ont été indemnisés à hauteur de 600.000 DA. Quant aux titulaires de comptes importants concernés par l'apurement fixé à 5% de la valeur des sommes déposées, parmi les 12.000 postulants concernés, 500 seulement n'ont pas encore été remboursés. L'indemnisation des déposants de l'ex-Khalifa Banque est assurée par le Fonds de garantie des dépôts sous le contrôle de la Commission bancaire, a assuré, cette semaine, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci.

Il a précisé que la réglementation en vigueur s'applique également pour le cas de la Banque Khalifa qui a été liquidée il y a plus de huit ans. **T.B (APS)**

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2014

Entre espoir et doute

L'élection présidentielle d'avril 2014 mobilise tout le monde. Cela fait une année qu'on en parle. Les partis politiques et personnalités se positionnent pour cet enjeu électoral où chacun va de ses propres considérations, visions et critiques.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'année 2013 a été riche en rebondissements. La classe politique toutes tendances confondues espère que la prochaine élection sera une occasion de raffermir l'alternance démocratique. Mais il y a ceux qui doutent et ceux qui cultivent l'espoir de voir le vote de 2014 comme une véritable sortie de crise. Durant l'année, c'est plutôt la maladie et la longue convalescence du président Bouteflika qui a suscité le plus gros des inquiétudes et surtout le doute cultivé sur son annonce de candidature ou pas. Ces détracteurs ont trouvé la brèche durant l'été dernier pour valider l'article 88 sur la destitution du chef de l'Etat en raison de son incapacité à gouverner. Peine perdue, car Bouteflika n'a pas perdu ni réseaux de soutien ni son image d'un Président jouissant encore d'une image crédible à l'international. Les grosses cylindrées

comme le FLN et le RND apportent leur caution au Président malgré la prudence du discours. Pour ces derniers, l'affaire de la révision constitutionnelle est tranchée. Le tonitruant Amar Saidani avait annoncé en novembre dernier que la révision de la Constitution sera entamée en février prochain et obtiendra l'aval des deux chambres. Mais les officiels ont vite démenti quelques jours plus tard les propos du SG du FLN. Quant à l'opposition guidée par 15 partis, celle-ci avait signifié clairement en octobre dernier son refus de « triturer la Constitution ». Un refus où elle exhorte les pouvoirs publics à « entamer la révision après les élections présidentielles ». Hormis cette question, une faune de candidats à l'élection a vite créé le buzz. Des personnalités comme Benbitour et Benflis se déclarent partants en dépit de l'assurance de ce dernier qui préfère retarder l'échéance de son annonce au moment opportun.



S'ensuivent d'autres candidats appelés dans le jargon politique « lièvres » qui n'ont aucun ancrage populaire ni programmes encore moins une vision globale sur les missions qui les attendent. Même de l'autre côté de la rive, un entrepreneur comme Rachid Nekkaz, l'ex-ministre du Trésor de Hamrouche Ali Benouari et l'économiste Benkoussa sans oublier l'écrivain Yasmina Khadra qui fait beaucoup de pub autour de lui. C'est dire que beaucoup de candidats à la présidentielle rendent plutôt ce vote comme

une risée aux yeux de l'opinion publique. Une telle élection qui se joue actuellement à guichets fermés pour quelques personnalités visibles, munis d'expériences et connaissant les tenants et les aboutissants du sérail vont certainement bousculer la donne. Mais les spécialistes s'accordent à dire que rien n'est encore joué. Le début de 2014 annonce une bataille serrée entre prétendants sérieux. Toutefois, les dés ne sont pas jetés et le jeu ne commencera que dans un ou deux mois. F. A.

L'HOMME QUI MONTE DANS LES SONDAGES

Abdelmalek Sellal, l'homme de l'année 2013

PAR SADEK BELHOCINE

Abdelmalek Sellal : il est Premier ministre depuis septembre 2012. Il conduit l'action gouvernementale de main de maître. De l'allure, de la prestance, de la bonhomie, jovial, d'un naturel sociable. L'homme qui monte parle « naturellement ». Un langage populaire pour ne pas dire populiste. Une langue compréhensible pour le citoyen lambda. Ce qui fait sa « force » et sa popularité. Il est l'homme de l'année 2013. Il est sur le terrain depuis que le chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika se trouve en convalescence. Pourtant, rien ne prédestinait, Abdelmalek Sellal à occuper la haute fonction de Premier ministre Certes, il est de tous les gouvernements, celui de Belkhadem ou de Ahmed Ouyahia qui ont régné sur le Premier ministère ou en tant que chef du gouvernement en alternance depuis plus de deux décennies. Wali puis ministre et enfin Premier ministre, Abdelmalek Sellal n'a laissé que de bons souvenirs dans les allées des départements où il est passé. L'homme n'est pas connu pour avoir des ambitions particulières. La main du destin peut-être a fait que l'homme est au devant de la scène depuis plus d'une année. Il est sorti de l'ombre en coordonnant les deux campagnes présidentielles de Abdelaziz Bouteflika en 2004 et 2009 avec le succès

que l'on connaît. Il rentre dans les « rangs » dans un département ministériel et brusquement il est projeté sur la scène un certain jour de septembre 2013 lorsque qu'un communiqué de la Présidence annonce que « *Le Président de la République a nommé Monsieur Abdelmalek Sellal, Premier Ministre* ». Enarque spécialisé dans la diplomatie, Abdelmalek Sellal jouit d'une grande expérience politique, il a exercé de hautes fonctions locales et occupé plusieurs postes ministériels où il a prouvé ses compétences et sa capacité à diriger. Il est constamment sur le terrain et donne l'exemple de sa personne pour les hommes placés sous son autorité. Premier ministre, il a une tout autre approche de l'action gouvernementale.

A l'opposé de ses prédécesseurs, il inaugure une politique de « proximité » en direction des populations algériennes. Il prend son bâton de pèlerin en allant par monts et par vaux prêcher la bonne parole. De nombreuses wilayas du pays ont reçu le Premier ministre et la délégation qui l'accompagne dans sa visite de travail. Des enveloppes financières conséquentes sont attribuées à ces wilayas pour rattraper le retard ou simplement booster leur développement économique et social. A l'approche de la présidentielle de 2014, certains parmi la classe politique estiment que Abdelmalek Sellal est entré officiellement en campagne électorale pour le compte du

président Bouteflika. Lui s'en défend : « *Non, je ne suis pas en campagne électorale* », a-t-il affirmé lors de ses sorties. La classe politique est sceptique. Et pour cause ! A quatre mois de la présidentielle, « l'homme de confiance » du président Abdelaziz Bouteflika intensifie ses sorties sur le terrain. A plusieurs reprises, Sellal a défendu, sans aucune réserve, un quatrième mandat du Président. « *Bouteflika ne partira pas* », a-t-il déclaré lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Adrar. D'autres par contre le soupçonnent de « travailler » pour lui-même. Il s'en défend aussi et affirme qu'il n'a aucune ambition ou de destin national. « *Sellal n'est pas fait pour la politique. Sur ce terrain, il est un mauvais joueur. Il devrait se contenter de son rôle dans l'exécutif* », avait assené, le secrétaire général du FLN, Amar Saïdani lors d'une de ses sorties tonitruantes. L'homme fort du FLN soupçonne-t-il des velléités « présidentielles » du Premier ministre ? En tout état de cause, les deux hommes se sont affrontés par presse interposée durant de longues semaines. Le duel « verbal » s'est estompé de lui-même et chacun a repris « la place » qui est la sienne en faisant la politique que lui permet son « rang ». Pour autant, de nombreux observateurs s'interrogent. Dans le flou qui entoure depuis quelques jours le sort de l'élection présidentielle de 2014, toutes les spéculations sont possibles. Tous

les scénarios et alternatives sont posés sur la table. Et en premier lieu à défaut de voir Abdelaziz Bouteflika briguer un quatrième mandat à la tête de l'Etat, le système aurait trouvé en Abdelmalek Sellal un outsider qui ferait le compromis. Et pourquoi pas ? L'alternative serait-elle Abdelmalek Sellal ? Populaire ou populiste, Sellal serait pour une majorité d'Algériens l'homme de la situation. S. B.

LES ALGÉROIS ET LA FÊTE DU NOUVEL AN Les hôtels déjà complets

Face au rush très attendu dans les lieux touristiques à l'occasion de la fête du nouvel an 2014, les services de sécurité sont déjà sur le qui-vive pour parer à d'éventuels dérapages. Un dispositif sécuritaire spécial « Réveillon » a été déjà élaboré par la Gendarmerie nationale au niveau des hôtels de la capitale là où, un nombre important de citoyens est attendu. Seulement 48 heures nous séparent du nouvel an 2014 et les places sont déjà toutes prises dans les hôtels de la capitale. A Tipaza comme à Alger, les hôtels affichent déjà complets, d'autant que plusieurs familles ont déjà réservé une table pour fêter le réveillon et ce, malgré des prix trop chers, loin de la portée de tout le monde, qui sont proposés par la plupart des établissements hôteliers. Toutefois cela n'a pas empêché les familles algériennes de réserver une place pour fêter les dernières heures de l'année 2013 en groupe. Selon des informations que nous avons pu recueillir au téléphone auprès des hôtels d'Alger, la plupart des clients qui ont réservé des places sont des jeunes personnes. La majorité seront présents en groupe pour fêter dignement la fin de l'année 2013, expliquent les mêmes sources. Face à ce rush très attendu dans les lieux touristiques à l'occasion de la fête du nouvel an 2014, les services de sécurité sont déjà sur le qui-vive pour parer à d'éventuelles dérapages. Un dispositif sécuritaire spécial « Réveillon » a été déjà élaboré par la Gendarmerie nationale au niveau des hôtels de la capitale là où, un nombre important des citoyens est attendu. Pour ce faire, plus de 18 barrages et patrouilles de gendarmes ont été ajoutés aux 198 existants déjà sur l'axe Tipasa-Alger afin de mieux couvrir les deux entrées principales de la ville de Tipasa, notamment les côtés ouest et est de la ville. Ce dispositif sécuritaire mis en place par la Gendarmerie nationale sera identique du côté d'Alger, notamment dans les lieux de prestige de Sidi Fredj et Zéralda. Ici, une centaine de gendarmes vont quadriller les lieux touristiques afin de mieux sécuriser les visiteurs et leurs biens. S. C.

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L'Algérie en tête des pays d'Afrique en 2013

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Algérie est arrivée en 2013 en tête des pays d'Afrique à fort potentiel de développement économique et social, révèle une étude élaborée par la revue *Jeune Afrique*. L'Algérie se positionne en tête du classement des 54 pays africains en termes d'efforts en matière de développement économique et social devant l'Egypte, l'Ile Maurice, la Libye ou encore l'Afrique du Sud, précise l'étude qui a pris en compte deux principaux facteurs à savoir le niveau de développement économique et social. L'étude publiée dans l'édition hors-série n°35 de la revue relève « la montée en puissance » de l'Algérie, qui, grâce à l'exploitation de ses ressources naturelles a enregistré des performances économiques notables. Sur le plan économique, cinq indicateurs sont retenus issus de bases de données statistiques d'organismes internationaux. Il s'agit du Produit

intérieur brut et le revenu par habitant, le montant des exportations hors pétrole, la valeur ajoutée industrielle (qui mesure la capacité de transformation manufacturière) et le niveau d'endettement qui reste un élément fondamental des finances publiques des pays concernés. Pour la mesure sociale, elle se réfère au classement établi par les Nations unies pour le développement (PNUD) selon l'indice de développement humain (IDH) qui tient compte de la richesse, de l'éducation et de la santé de la population de chaque pays.

Ainsi, la richesse est mesurée grâce au revenu national brut par habitant (dont les transferts de l'étranger et l'aide au développement), alors que l'IDH tient compte de la durée attendue de la scolarisation des enfants et le nombre d'années de scolarisation de la population adulte et enfin l'espérance de vie qui demeure un indicateur essentiel de santé. Dans ce palmarès, l'évolution la plus marquante est celle de la Libye qui passe de la 19e position en 2012 à la 4e place en dépit de

l'instabilité politique. Mais la reprise rapide d'activité hydrocarbure qui représente les deux tiers du PIB, a permis à ce pays de gagner quelque places au classement général. L'Afrique du sud perd pour sa part 5 places en raison essentiellement des nombreuses grèves qui secouent son économie et son secteur minier. Le classement économique place l'Algérie à la première place en termes de dette estimée à 2% du PIB, au 4e rang avec un PIB de 207,79 millions de dollars et au 9e rang avec 5432 dollars PIB/habitant. Pour ce qui est du classement de l'indice de développement humain 2013 élaboré par le PNUD où les Seychelles arrivent en tête, l'Algérie est à la 4e place avec un indice de 0,713 derrière la Libye et l'Ile Maurice. S'agissant de l'espérance de vie, elle est la plus longue en Afrique du Nord avec une moyenne de 74,7 ans en Algérie, de 74,3 ans en Tunisie, de 73,5 ans en Egypte et 72,4 ans au Maroc alors que la Libye est en tête avec une moyenne de 75 ans. L.B.

IL NOUS A QUITTÉ EN 2013. NELSON MANDELA

Le géant de l'Histoire

Celui qui fut à la fois le prisonnier le plus célèbre du monde, le héros de la lutte anti-apartheid et le premier président d'une Afrique du Sud politiquement libre est décédé le 5 décembre 2013 à l'âge de 95 ans.

PAR SORAYA HAKIM

Il aura été le prisonnier politique le plus célèbre de son temps, Nelson Mandela, aura fait passer l'Afrique du Sud de l'apartheid aux promesses de la démocratie en symbolisant la paix et la réconciliation puis la lutte pour une justice universelle. Incarcéré 27 ans pour avoir défendu la démocratie multiraciale, Mandela en est sorti résolu à faire usage de son prestige et de son charisme personnels pour mettre fin au régime de la minorité blanche en évitant une guerre civile sanglante. En 1993, Mandela partageait le prix Nobel de la Paix avec Frederick de Klerk, le président afrikaner qui l'avait libéré. "Madiba" - son nom de clan - jouera un rôle-clé à la tête du nouvel Etat mais aussi sur le plan international, en défenseur inlassable de la dignité humaine face à la répression politique ou aux ravages du sida.

Ses années derrière les barreaux en ont fait un détenu politique et un dirigeant de stature hors normes pour des millions de Sud-Africains noirs soumis à l'apartheid. Durant le procès qui devait aboutir à sa condamnation à la prison à vie en 1964 pour sabotage et complot révolutionnaire, il avait formulé sa profession de foi politique.

"Je me suis consacré à la lutte du peuple africain. J'ai combattu la domination blanche et j'ai combattu la domination noire. Je chéris l'idéal d'une société démocratique et libre où tous vivent en harmonie avec des chances égales. C'est un idéal pour lequel j'espère vivre et que j'aspire à réaliser. Mais si cela s'avère nécessaire, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir".

Mandela naît le 18 juillet 1918 dans un village du Transkeï. De sang royal, fils du principal conseiller d'un chef de clan de l'eth-



nie Xhosa, il est destiné à diriger. Mais il se voue à la lutte contre la domination blanche et quitte l'université de Fort Hare au début des années 1940, avant la fin de ses études, pour former la Ligue des Jeunes du Congrès national africain (ANC) avec Oliver Tambo et Walter Sisulu.

Après l'arrivée au pouvoir en 1948 du Parti national, instigateur de l'apartheid, son engagement s'accroît. En 1952, il est inculpé avec d'autres militants de violation de la loi réprimant le communisme mais échappe à une peine avec sursis.

VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION

Mandela, qui est l'un des premiers à prôner la résistance armée, entre dans la clandestinité en 1961 pour créer l'aile militaire de l'ANC - Umkhonto we Sizwe (la lance de la nation). Il quitte son pays, parcourt le continent et l'Europe, étudie les techniques de guérilla et recherche des appuis pour l'ANC.

Revenu en 1962, il est arrêté et condamné à cinq ans de prison pour incitation à la

grève et sortie illégale du pays. Alors qu'il purge cette peine, il est inculpé de trahison avec d'autres dirigeants anti-apartheid au procès de Rivonia (1963).

Condamné en 1964 à la réclusion à perpétuité, Mandela passera 18 ans à Robben Island avant d'être transféré à la prison de Pollsmoor, près du Cap. Il sera libéré le 11 février 1990, à l'âge de 71 ans.

Le processus d'abolition de l'apartheid est déjà lancé, mais des violences feront encore des milliers de morts durant les quatre années qui précèdent les législatives de 1994, premier scrutin multiracial sud-africain, remportées par l'ANC légalisé.

Elu chef de l'Etat, Mandela prend ses fonctions le 10 mai 1994 en faisant de la réconciliation le thème de sa présidence. Il abandonnera la présidence en 1999 pour se consacrer à la lutte contre le fléau du sida en Afrique du Sud. Il recueille des millions de dollars pour combattre maladie et dénonce les tabous qui l'entourent.

Durant cette dernière période, le père de la

"Nation arc-en-ciel" voit le sida emporter son seul fils en vie en 2005.

11 février 1990 : les premiers pas d'homme libre de Mandela

Après vingt-sept années passées en détention, Nelson Mandela s'apprête à goûter au plaisir de la liberté. Ce fut une journée historique placée, à la fois, sous le signe de la joie et du chaos. Elle marquera néanmoins un tournant dans l'histoire de l'Afrique du Sud. L'ambiance est solennelle, l'atmosphère est au recueillement.

On lui avait proposé une voiture, mais Nelson Mandela préfère franchir à pied les derniers mètres de sa longue marche vers la liberté. Il pensait seulement saluer les gardiens de la prison de Victor Verster, mais une foule immense l'attend à la grille d'entrée.

Mandela monte en voiture avec Winnie, direction la place de la grande parade du Cap. Il arrive sur la place de la parade, noire de monde. La police avait proposé de prendre en charge la sécurité de Nelson Mandela.

« Nous avons refusé, explique son camarade Mac Maharaj, nous voulions que Mandela soit libre de ses mouvements et indépendant pour son premier jour de liberté, et surtout pas entouré de policiers blancs ! »

Mais les responsables de la sécurité de l'ANC sont débordés. Une journée mémorable pour l'un des plus vieux prisonniers de son temps.

Nelson Mandela s'est éteint tranquillement le 05 décembre 2013 dans son pays. Le monde entier a rendu un vibrant hommage à ce combattant de la liberté et des droits de l'homme. L'admiration mondiale pour cet ancien pensionnaire du bagne de Robben Island, est due à la réussite de sa politique active de réconciliation nationale et de pardon. Ce qui a permis d'assurer pacifiquement le passage d'une société ségrégationniste, éclatée et abjecte à une société démocratique, multiraciale, apaisée et tournée vers l'avenir. Il a libéré son pays du joug de l'apartheid. Il a contribué également à l'engager sur les voies escarpées de la paix et de la réconciliation nationale. L'Afrique du Sud lui doit son unité et son prestige actuel. Marcher sur les pas de Mandela est un devoir civique et moral pour que la démocratie, l'unité et la réconciliation nationale puissent éclore sur la terre de Guinée. Nous faisons le serment de marcher sur les sillons tracés par ce grand humaniste. S. H.

Les grandes dates de la vie de Nelson Mandela

- **1918 : 18 juillet** : naissance dans le clan Thembu, famille royale de l'ethnie xhosa, dans le village de Mvezo dans le Transkei (Sud-Est de l'Afrique du Sud)
- **1939** : entre à l'Université de Fort Hare, alors l'unique centre d'enseignement supérieur pour les Noirs en Afrique du Sud.
- **1941** : élu représentant des étudiants, exclu de l'Université pour avoir montré sa solidarité avec un boycott d'étudiants mécontents de la qualité de la nourriture.
- **1942** : trouve un emploi de bureau dans une société d'avocats à Johannesburg, passe une licence de droit par correspondance.
- **1943** : devient membre du Congrès national africain (ANC), sous l'aile de Walter Sisulu.
- **1944** : rencontre et épouse l'infirmière Evelyn Mase, cousine de Sisulu, qui lui donnera deux fils et deux filles.
- Fonde la Ligue de la jeunesse de l'ANC avec Sisulu, Oliver Tambo, Anton Lembede, Peter Mda.
- **1949** : entre au Comité national exécutif de l'ANC.
- **1952** : désigné chef de la « Campagne de défi » non-violente contre les lois ségrégationnistes. Première arrestation après une manifestation, deux nuits en prison. Jugé et condamné pour infraction à la loi sur la suppression du communisme, condamné à neuf mois de prison avec sursis.
- Ouvre un cabinet d'avocats avec Oliver Tambo.
- **1956** : arrêté, au même titre que 155 militants, pour haute trahison. L'instruction du procès durera trois ans.
- **1957** : toujours en liberté provisoire, Mandela, en instance de divorce, rencontre Nomzamo Winnifred « Winnie » Madikizela, qu'il épousera en 1958. Ils auront deux filles.
- **1960** : arrêté et détenu de mars à août, avec des centaines d'autres militants, aux termes de l'état d'urgence.
- **1961** : acquitté avec ses coaccusés dans le procès pour haute trahison.
- Décembre : lance l'aile armée de l'ANC, Umkhonto weSizwe (« Lance de la Nation »), dont il devient le commandant en chef.
- **1962** : tournée africaine pour trouver un soutien politique et financier pour la nouvelle organisation.
- **août** : arrêté à Howick (Est) et condamné à cinq ans de prison pour incitation à la grève, et pour avoir quitté le territoire sans autorisation.
- **1963** : pendant sa peine, les principaux dirigeants de l'ANC dont Sisulu, Govan Mbeki et Ahmed Kathrada, sont arrêtés dans leur planque de Rivonia (nord de Johannesburg).
- Mandela est inculpé avec eux de sabotage.

- **1964 : 12 juin** : Mandela et ses coaccusés échappent à la peine de mort, mais sont condamnés à la prison à perpétuité et envoyés à l'île-bagne de Robben Island, au large du Cap. Il purgera sa peine sous le matricule de prisonnier 46664.
- **1982** : sur fond de mobilisation internationale croissante pour sa libération, Mandela est transféré à la prison de Pollsmoor, près du Cap.
- **1988** : Mandela est transféré à la prison-résidence Victor Verster, où un flot croissant de visiteurs de l'opposition, mais aussi du gouvernement, préparent le terrain aux négociations ANC-gouvernement.
- **1989** : reçu par le président Pieter W. Botha pour une première prise de contact, puis en décembre par Frederik de Klerk, qui a succédé à Botha.
- **1990 : 11 février** : libéré inconditionnellement par De Klerk, qui légalise l'ANC.
- **Mars** : devient vice-président de l'ANC, dirigeant de fait aux côtés d'un Oliver Tambo convalescent après une congestion cérébrale.
- **1991** : élu président de l'ANC, supervise et dirige les négociations de la transition.
- **1993** : Prix Nobel de la Paix conjointement avec Frederik de Klerk.
- **1994 : 27 avril** : premières élections démocratiques et multiraciales d'Afrique du Sud, qui voient le triomphe de l'ANC.
- **10 mai** : Mandela est investi président de la République d'Afrique du Sud.
- **1996** : divorce d'avec Winnie Madikizela, dont il était séparé depuis 1992.
- **1997** : cède la présidence de l'ANC à Thabo Mbeki
- **1998** : épouse en troisièmes noces Graça Machel, veuve de l'ancien président mozambicain, Samora Machel.
- **1999** : se retire de la présidence du pays, qui revient à Thabo Mbeki après la victoire de l'ANC aux deuxièmes élections démocratiques du pays.
- **1999-2001** : assume la médiation du processus de paix au Burundi après le décès du médiateur tanzanien Julius Nyerere.
- **2005** : annonce que son fils, Makgatho, 54 ans, est mort du sida, « une maladie normale » dont il faut parler « ouvertement ».
- **2009** : prononce son dernier message politique à un meeting électoral de l'ANC, qu'il rappelle à son engagement : la lutte contre la pauvreté.
- **2010** : apparaît à la cérémonie de clôture du Mondial-2010 de football à Johannesburg, manifestement aux anges. C'est sa dernière apparition en public.
- **2011** : est hospitalisé deux jours pour une infection respiratoire aiguë.
- **2013** : Nelson Mandela meurt le 5 décembre à son domicile de Johannesburg.

S.H.

QUALIFICATION DES VERTS AU MONDIAL 2014

L'évènement phare

La qualification de l'équipe nationale de football à la Coupe du monde 2014, qui se tiendra au Brésil, a constitué incontestablement l'évènement phare, en 2013, dans la wilaya de Blida, qui a vibré, à maintes reprises, au rythme de victoires consécutives des Verts, qui y ont créé une ambiance particulière.

PAR AHMED HANICHE

La ville des Roses en a été ainsi fréquemment embellie avec les couleurs nationales brandies par des milliers de supporters des Verts, qui y ont afflué de toutes parts, créant une ambiance de fête et une animation qui se sont prolongées durant des jours. A l'occasion de chaque rencontre amicale ou officielle jouée par l'équipe nationale, la ville "se réveille" de la morosité qui s'empare d'elle le reste des jours, en raison notamment de la rareté, voire de l'inexistence d'activités ludiques à même de faire sortir les familles blidéennes, contraintes de se cloîtrer chez elles dès le coucher du soleil.

La plus grande fête a été célébrée le 19 novembre dernier, à la suite de la victoire des Verts face aux Etalons du Burkina-Faso au match barrage retour qualificatif au Mondial 2014. Blida a vécu une soirée mémorable, marquée par des longs cortèges de voitures ayant sillonné la ville jusqu'à l'aube, au rythme des klaxons, youyous et explosions de pétards.

Bien plus, plusieurs jours avant ce match "décisif", les moindres coins et recoins de la ville ont été décorés aux couleurs nationales. Des chansons glorifiant les Fennecs fusaient de partout, des banderoles, vuvuzelas, tenues de l'équipe nationale et autres objets se vendaient comme des petits pains, les supporters inconditionnels ne lésinant pas sur les moyens pour se rendre au stade "armés" de

tous les moyens nécessaires afin d'orner les tribunes du stade Mustapha Tchaker.

Le stade est, en effet, devenu le "temple" de l'équipe nationale et de milliers de fans prêts, à passer la nuit dehors, à résister aux caprices du climat et même à la faim et à la soif pour obtenir un ticket d'entrée.

Un signe de dévouement et de fidélité sans pareil dont ont fait preuve ces derniers, notamment à l'occasion de la rencontre capitale du 19 novembre, où la ville a été "prise d'assaut" dix jours durant. Le jour du match, les supporters ont accédé au stade dès les premières heures de la matinée, faisant fi de la pluie torrentielle, d'un froid glacial et des "gargouillis" de leurs estomacs.

Leur sacrifice a été, cependant, gratifié par une quatrième qualification des Verts au Mondial 2014 à l'issue d'un match très serré. L'allégresse s'est, certes, emparée de toutes les régions du pays, mais c'est la ville de Blida qui a eu, encore une fois, l'honneur d'être "la ligne de départ" de cette immense jubilation.

"De l'année qui s'apprête à s'achever, on ne garde à l'esprit que ces belles images et ces scènes de joie provoquées par les victoires de l'équipe nationale ici à Blida. Des succès qui nous ont permis de sortir en famille et célébrer collectivement ces acquis du football national", s'accordent à dire, plusieurs, citoyens interrogés par l'APS.

Stade Mustpaha Tchaker, un repère pour Blida et le football national



Grâce à sa bonne pelouse en gazon naturel, le stade Mustapha Tchaker a été choisi par la Fédération algérienne de football pour abriter les rencontres amicales et officielles de l'équipe nationale de football. Le stade est devenu, depuis 2008, le "centre de gravité" du football national, mais aussi le point de départ des joies des Algériens jusque dans les hameaux les reculés du pays.

En 2013, les Verts y ont livré au total six matches, dont trois dans le cadre des éliminatoires du Mondial 2014, et trois autres rencontres amicales.

L'ambiance était quasiment la même à l'occasion des différentes rencontres, qui ont toujours constitué une opportunité pour faire sortir la ville de sa léthargie.

Les habitants de Blida se souviendront longtemps de ces moments magiques et de cette joie qui ont fait sortir cette ville de la morosité qui l'étreint à longueur d'année.

L'épopée des Verts, durant l'année 2013 à Blida, a été entamée le 26 mars, lorsqu'ils ont réussi à battre la sélection du Bénin sur le

score de 3 buts à 1, avant de vaincre successivement le Mali, le 10 septembre, et le Burkina-Faso, le 19 novembre, sur le même score (1-0).

Les Verts y ont également disputé trois matches amicaux contre la Mauritanie (1-0), le 25 mai, le Burkina-Faso (2-0), le 2 juin et la Guinée (2-2), le 14 août de la même année. Les rencontres ont, elles auss,i et en dépit de leur caractère amical, drainé de grandes foules et provoqué une atmosphère grandiose.

Le stade Mustphah Tchaker, tout comme la ville de Blida, est entré dans l'histoire du football national. On ne peut, en effet, évoquer les succès de la balle ronde nationale, notamment les deux qualifications consécutives à la plus prestigieuse compétition de football (2010 et 2014) des Verts sans citer la ville des Roses, devenue ces derniers temps un des repères incontestables du football algérien.

A.H

LIMOGEAGE DES ENTRAÎNEURS 2013, l'année de tous les records

PAR RACHID FAHEM

Le limogeage des entraîneurs en Ligue 1 algérienne de football aura pris, en 2013, des proportions inquiétantes : une trentaine de techniciens "sacrifiés" en l'espace de douze mois, un triste record qui risque d'être pulvérisé encore. Le phénomène tend d'ailleurs à perdurer, si l'on se réfère à la première partie de l'actuelle saison 2013-2014 qui a vu pas moins de 15 coachs démis de leurs fonctions ou poussés carrément à la démission. Au final, cinq formations seulement ont terminé la phase aller 2013-2014 avec les mêmes entraîneurs présents au début de l'ex-

ercice.

Il s'agit de l'USM El Harrach, la JS Kabylie, le RC Arbaâ, l'ASO Chlef et le CR Belouizdad. Pour ce dernier, le doute persiste toujours quant à l'avenir de l'entraîneur avec la formation de "Laâquiba", dans la mesure où l'Argentin, Angel Miguel Gamondi, est plus que jamais sur un siège éjectable.

Si jusque là, c'étaient les résultats qui déterminaient le sort d'un coach, cette règle ne semble plus être, cette fois-ci, "respectée", puisque même les bons résultats n'ont pas plaidé en faveur de certains entraîneurs.

C'est le cas d'Abdelkader Amrani, qui s'était vu pousser vers la porte de sortie de la JS Saoura dès la première journée de la compétition, en dépit de la large victoire à domicile

de son équipe face à l'USM El Harrach (3-1).

Le Franco-Italien, Diego Garzitto, a été lui aussi sacrifié dans des conditions presque identiques, puisque avant de quitter le CS Constantine à l'issue de la 13e journée du championnat, son team enchaînait les belles performances, comme le témoignait la deuxième place qu'elle occupait au moment du divorce entre les deux parties.

Même le Français, Rolland Courbis, a fini par abdiquer et a préféré rendre le tablier avant qu'il ne soit limogé. Pourtant, son équipe, l'USM Alger, réalisait un parcours honorable, lui ayant permis de rester dans le peloton de tête. En 15 journées de cette phase aller, certains clubs ont même vu défil-

er trois entraîneurs à leur barre technique, à savoir le nouveau promu, le CRB Ain Fakroun, le CA Bordj Bou-Arréridj et la JS Saoura. Au train où vont les choses, il n'est pas à écarter que l'une des trois formations en question, ou même d'autres, parvienne à égaliser ou battre le record en la matière détenu par le MC Oran lors de l'exercice passé, lorsque pas moins de sept entraîneurs se sont succédé à la barre technique des Rouge et Blanc oranais.

Face à cette situation, les observateurs se demandent s'il n'était pas temps pour les autorités sportives en Algérie d'intervenir en obligeant les clubs à assurer un minimum de stabilité au niveau de leur encadrement technique.

R. F.

EVÈNEMENTS CULTURELS Trois générations d'écrivains marquent le paysage littéraire

PAR FODHIL BELLOUL

Valeurs sûres distinguées à l'étranger, jeunes écrivains audacieux sous les projecteurs et hommages à de grands disparus : ni pauvre ni foisonnant, le paysage littéraire algérien aura été, en 2013, équilibré entre trois générations d'auteurs diversement inspirés mais pareillement créatifs. Les romanciers Wassiny Laâredj et Boualem Sansal ont confirmé, en 2013, leur statut de piliers de la littérature algérienne contemporaine en obtenant, en français et en arabe, le Prix de la création littéraire arabe pour le premier, et le Grand Prix de la francophonie pour le second. D'autres écrivains prometteurs comme Sarah Haider, Smaïl Yabrir ou Samir Toumi ont, eux-aussi, marqué l'actualité littéraire 2013 dans les deux langues. Auteurs, successivement, de *Virgules en trombe* (Apic), *Barida Ka Ountha* (El-Ikhtilef) et *Alger, le cri* (Barzakh), ces trois jeunes écrivains ont suscité l'intérêt, sinon l'admiration des critiques et des journalistes pour leur exploration littéraire innovante de thèmes urbains, érotiques ou liés à la tragédie algérienne des années 1990. La trentaine à peine entamée, Smaïl Yabrir avait, par ailleurs, été primé en février 2013 pour son précédent opus, *Wassiyat El Maâtouh*

(éditions Mime) du prestigieux "Prix Tayeb Salih pour la création littéraire", décerné chaque année par des critiques en hommage au grand écrivain soudanais disparu en 2009. Sarah Haider (26 ans) qui signait avec *Virgules en trombes* une première expérience brillante en langue française après trois romans en arabe, a été, pour sa part, lauréate, du "Prix du premier roman de l'Escale littéraire" 2013 décerné annuellement par une célèbre chaîne hôtelière internationale Alger.

Plus âgé mais n'ayant jamais publié, Samir Toumi collectionne, pour sa part, les échos positifs dans les presse et auprès des lecteurs depuis la parution, en octobre 2013, de *Alger, le cri*, un premier récit où se confondent, dans une écriture poétique et nerveuse, les questionnements existentiels de l'auteur et la géographie particulière de la capitale algérienne. A côté de ces nouveaux venus, Yasmina Khadra, autre romancier au succès international, dressait, en 2013, dans *Les anges meurent de nos blessures* (Casbah) le portrait attachant d'un boxeur "indigène" dans l'Algérie des années 1920.

En plus de son travail créatif, l'auteur de *L'attentat* a également marqué l'actualité en faisant son entrée dans le dictionnaire français "Le petit Robert" puis en s'engageant dans la course aux prochaines présidentielles.

Romans sur Camus et hommages aux écrivains assassinés

Des écrivains algériens d'une génération intermédiaire ont choisi, en 2013, de consacrer des romans à la figure de l'écrivain français né en Algérie, Albert Camus (1913-1960), dont le centenaire de la naissance était célébré en France et dans le monde. Salim Bachi et Kamel Daoud, tous deux quadragénaires, se sont inspirés de la vie et l'œuvre du Prix Nobel de littérature dans *Le dernier été d'un jeune homme* et *Meursault, contre-enquête*, parus chez Barzakh. Albert Camus est différemment présent dans ces deux romans: à travers le portrait intimiste d'un écrivain tuberculeux et tourmenté chez Bachi, et chez Daoud, par une réhabilitation mi-revancharde, mi-satyrique du personnage de l'Arabe dans *L'Etranger* et qui vaut aujourd'hui encore à Camus tant de critiques. L'année 2013 aura également donné lieu à des hommages collectifs d'auteurs et d'universitaires à Jean Sénac (1926-1973) et à Tahar Djaout (1954-1993), deux grands poètes algériens assassinés à vingt ans d'intervalle.

Le souvenir de Mouloud Feraoun(1913-1962), autre écrivain assassiné, né il y a un siècle cette année, a également été l'occasion de rencontres et d'adaptation au théâtre de sesœuvres dont aucune n'a été rééditée pour cet anniversaire, au grand dam des lecteurs.

F.B (APS)

DJELFA

Investissement agricole de Sonatrach

Le Groupe Sonatrach projette d'investir dans le domaine agricole à Djelfa, en lançant un projet sur une surface de 1000 ha, au niveau du nouveau périmètre agricole d'El Kernini (100 km au nord du chef-lieu de la wilaya), a annoncé le wali, Abdelkader Djelaoui.

"Le projet de Sonatrach devrait contribuer à une relance véritable de l'agriculture au sein de ce nouveau périmètre, projeté sur une surface globale de 5000 ha", a indiqué M. Djelaoui lors d'une visite d'inspection et de travail dans plusieurs communes de la daïra d'Aïn Ouessara.

Interrogé par l'APS au sujet de cet investissement, le directeur des Services agricoles, Laihar Ahmed, a indiqué que la "wilaya a donné son accord de principe à l'entreprise Sonatrach pour la mise en valeur d'une surface de 1.000 ha dans le nouveau périmètre agricole, prévu à la création dans le cadre de la concession agricole, et dont l'étude est actuellement en cours de réalisation par le Bureau d'études national pour le développement agricole et rural (Bneder)".

Il a ajouté que cet investissement profitera au secteur de l'agroalimentaire.

BOUIRA

Modernisation du réseau routier

Une enveloppe financière de plus de 25 milliards de dinars a été allouée depuis 2005 à des travaux de réhabilitation et de modernisation du réseau routier de la wilaya de Bouira, a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale des Travaux publics.

"Un montant de plus de 25 milliards DA a été consacré pour effectuer des opérations de réhabilitation des différentes routes en état de dégradation à travers les communes de la wilaya", a précisé M. Ahmed Benamar, responsable au sein de la Direction des Travaux publics.

Au moins 75 opérations ont été effectuées et achevées, pour une enveloppe budgétaire estimée à 12 milliards de dinars, durant le plan quinquennal 2005-2009, et 30 opérations de réhabilitation de routes nationales, chemins de wilayas et autres chemins vicinaux, ont été effectuées durant le quinquennat 2010-2014, pour un montant dépassant les 11 milliards de dinars, a ajouté M. Benamar.

Ce responsable a en outre expliqué que le montant évoqué concerne d'autres projets de réhabilitation et de réalisation, en cours, de routes et de chemins communaux à travers la wilaya.

MEDEA

Réhabilitation de l'ancienne piscine municipale

L'ancienne piscine municipale de la ville de Médéa, à l'abandon depuis plusieurs années, fera prochainement l'objet de travaux de réhabilitation en vue de son intégration au parc sportif de la ville, selon les responsables de cette APC.

Cette structure sportive, dont l'état s'est nettement dégradé, après sa fermeture au public, au début des années 90, en raison de la situation sécuritaire qui prévalait à cette époque, "sera reprise à nouveau par la commune pour procéder à sa réhabilitation et la mettre à la disposition des citoyens", a indiqué la même source.

Des travaux d'aménagement seront engagés au niveau de cette structure, située en plein centre-ville, afin de la rendre fonctionnelle, d'ici quelques mois.

La ville de Médéa, qui compte 120.000 résidents, disposera, une fois cette opération de réhabilitation achevée, de trois piscines, dont l'une est en phase de construction, à proximité du centre de loisirs scientifique, appelée à recevoir une partie des adeptes de la natation, pris en charge actuellement au niveau de la piscine de l'OPOW.

BOUMERDES, COMMUNE DE LARBAÂTACHE

Aménagement d'une zone d'activités

Selon le wali, une opération d'aménagement d'une zone d'activité de 137 ha sera "bientôt" entamée à Larbaâatche (à l'ouest de Boumerdes), suite au parachèvement, récemment, des études techniques y afférentes.

PAR BOUZIANE MEHDI

Pour la concrétisation de ce projet, inscrit dans le cadre du Programme national portant sur la création de 39 zones industrielles, les fonds nécessaires sont disponibles, a précisé, à l'APS, Kamel Abbas, observant que plus de 600 demandes d'investissement au niveau de cette zone ont été réceptionnées, à ce jour, par les services compétents de la wilaya. Le wali a, par ailleurs, annoncé un renforcement prochain du foncier industriel de Boumerdes par la création d'une nouvelle zone industrielle de 1100 hectares entre les communes de Zemmouri et Si Musthapa, dans l'est de la wilaya.

"Ce projet qui a reçu l'aval du gouvernement sera bientôt lancé en études", a pré-



cisé le premier responsable à l'APS.

Selon des informations fournies par la direction locale de l'Industrie et des mines (DIM), cette zone est destinée à l'implantation d'importants projets relevant des entreprises nationales Naftal et Sonatrach, en plus d'autres investissements privés, que la DIM compte "délocaliser" vers cette zone, à cause de "désagréments" causés aux citoyens, du fait de leur implantation en plein centre d'agglomérations urbaines. A court terme, une autre opération est programmée pour l'extension des capacités d'accueil des zones d'activité de Keddara, Ouled Moussa, Hammadi, Corso, Chaâbat

El-Ameur, Beni Amrane, Sidi Daoud, Ben Choud et Naciria. Il est attendu, parallèlement, la création d'une zone d'activités spécialisée dans les métiers de la pêche, sur une surface de 20 ha de la localité côtière de Zemmouri, selon le wali, qui estime que la mise en exploitation de toutes ces zones d'activités est de nature à renforcer l'attractivité de la région auprès des investisseurs, et d'aider à la création d'opportunités d'emplois au profit des jeunes, outre leur contribution à la hausse des revenus fiscaux de la wilaya.

B. M.

LAGHOUAT, DIRECTION LOCALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Aménagement de huit stades

Les travaux de réhabilitation et d'aménagement de huit stades de football dans certaines communes de la wilaya de Laghouat, seront réceptionnés prochainement, a indiqué la Direction locale de la jeunesse et des sports. Ces projets, pour lesquels a été accordé, au titre du programme sectoriel de développement (PSD-2012), une enveloppe de 45 millions DA, ont été retenus en faveur des communes d'Aflou, Hassi-Delaâ, El-Kheneg, Aïn-Madhi, Guelat Sidi-Saâd, El-Ghicha

et Sidi-Makhlouf, a précisé la DJS. Ces travaux, qui portent sur l'aménagement de gradins, des abords des terrains, des vestiaires et les entrées des structures sportives, visent la promotion de la pratique sportive et l'homologation des stades, à la satisfaction des clubs de la région évoluant dans les différentes divisions de football. La DJS a fait état du déblocage de 20 millions DA au titre du programme complémentaire de 2013 pour le revêtement de cinq aires de jeux en pelouse synthétique au chef lieu de

la wilaya, et dont les cahiers de charge sont en cours d'élaboration. Quatre opérations similaires, d'un coût de 32 millions DA, sont aussi retenues pour la commune d'Aflou. La commune d'Aflou s'est vue également accorder un projet de réalisation, pour 120 millions DA, de deux stades de football, dont un en cours de réalisation et l'autre en phase d'élaboration des cahiers de charges pour lancer son chantier, a fait savoir la DJS.

APS

TIZI-OUZOU, DIRECTION LOCALE DE LA POSTE

Un bureau de poste pour 7.065 habitants

La densité postale de la wilaya de Tizi-Ouzou est estimée actuellement à un bureau de poste pour 7065 habitants, selon la Direction locale de la Poste et des technologies de l'information et de la communication (PTIC). Selon un état des lieux présenté la semaine dernière devant l'Assemblée populaire de wilaya (APW) par le représentant du secteur, cette densité équivaut sensiblement au rapport de la population globale de la wilaya, estimée à plus de 1,2 million d'habitants au nombre

de 164 bureaux postaux existants actuellement. Ce niveau de desserte postale est jugé, par la même source, "suffisant" en zone rurale et reste "perfectible" en milieu urbain, notamment dans les agglomérations à forte concentration démographique, telles que Tizi-Ouzou et Draâ Ben Khedda. Le secteur local de la Poste dispose présentement de 21 guichets de distribution automatique de billets (DAB) répartis sur 18 bureaux relevant des recettes principales implantées dans les plus impor-

tantes cités d'habitation de la région. Huit autres guichets sont programmés pour ouverture en 2014 dans autant de localités, a-t-on assuré. Selon les statistiques de l'administration du secteur, les unités postales opérationnelles à travers la wilaya gèrent actuellement un total de 578.500 comptes courants postaux (CCP) et 139.650 comptes d'épargne (CNEP).

APS

BENI SLIMANE

Relogement de 20 familles

Vingt familles ont été relogées mardi à Beni-Slimane (70 km à l'est de Médéa), dans des logements neufs, dotés de toutes les commodités, dans le cadre d'une opération de résorption de l'habitat précaire (RHP), a-t-on appris auprès des responsables de cette com-

mune. Les familles concernées par cette opération résidaient pour certaines depuis plusieurs années dans des habitations vétustes, qui menaçaient ruines, et les autres, dans un parc appartenant aux services de la commune.

Par ailleurs, une opération d'attribution

d'un nombre similaire de logements socio-localitifs sera entamée, dans les toutes prochaines semaines, en vue de répondre à une partie de la demande en logements exprimée au niveau de cette commune, a ajouté la même source.

APS

NAAMA, DIRECTION LOCALE DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

Treize sites urbains aménagés

A travers la wilaya de Naâma, les opérations d'embellissement et d'aménagement ciblant 13 sites urbains ont été lancées, a indiqué la Direction locale de l'urbanisme et de la construction.

PAR BOUZIANE MEHDI

Inscrites dans le cadre du quinquennal 2010-2014 et du programme de développement des haut plateaux, ces opérations touchent les communes de Naâma, Mécheria, Aïn-Sefra, Moghrar, Asla et El-Biodh, et connaissent un taux d'avancement oscillant entre 20 et 80%, a précisé le directeur du secteur, Ali Akif, ajoutant que ces actions, qui profiteront à une population de près de 5.000 habitants résidant, notamment, dans des regroupements d'habitations rurales, portent sur le revêtement de routes, le carrelage des trottoirs, l'entretien de l'éclairage public et la réalisation de réseaux d'évacuation des eaux pluviales et d'espaces verts. L'année prochaine, une vingtaine d'autres sites



seront touchés par des opérations de réhabilitation, dans le cadre du programme complémentaire de 2013, avec entre autres, la réalisation de routes et de réseaux de distribution d'AEP, d'assainissement et d'éclairage public, en plus des espaces verts et d'aires de jeu pour les enfants, a annoncé l'APS. Programmées pour 2014, plusieurs opérations porteront sur la réalisation de 20 transformateurs électriques, afin de raccorder 1.100 logements.

L'opération sera financée conjointement par la Sonelgaz et les services du secteur de l'urbanisme. Récemment, la wilaya de Naâma a bénéficié d'une enveloppe de 320 millions DA pour des opérations de raccordement de nouvelles concentrations d'habitants au réseau de distribution de gaz naturel, selon Ali Akif, directeur de l'urbanisme et de la construction.

B. M.

AIN-TEMOUCHENT, DIRECTION DE L'ÉNERGIE ET DES MINES

Electrification de 120 centres d'habitations

Cent vingt centres d'habitations rurales de la wilaya d'Aïn-Témouchent seront ciblés par les opérations d'électrification, a indiqué la Direction de l'énergie et des mines. Ces centres, totalisant 3.300 logements disséminés à travers les communes que compte la wilaya, seront raccordés, au fur et à mesure, dans le cadre du programme national d'électrification rurale. Une enveloppe de 600 millions de dinars a été allouée à cette opération inscrite au programme quinquennal 2010-2014.

Une première action portant sur le raccordement de 450 logements ruraux a d'ores et déjà été lancée durant l'année

2013. Une première tranche concerne 25 centres ruraux totalisant 150 logements pour lesquels 33,5 kilomètres de câbles électriques sont nécessaires. Une seconde tranche concernera 95 centres ruraux englobant 300 logements qui seront raccordés au moyen de câbles électriques sur 222 km. A l'issue de ces opérations de raccordement, le taux d'électrification au réseau rural passera d'environ 97% actuellement à 98%, contribuant à la fixation des populations rurales dans leurs terres d'origine. Par ailleurs, la Direction de l'énergie et des mines poursuit des actions de recensement des zones dépourvues de ce moyen d'énergie en coordination avec les

daïras et les communes de la wilaya.

A signaler également qu'en matière d'électrification rurale, la priorité sera accordée aux logements habités d'une manière régulière. Le nombre d'habitants et la distance séparant le centre du point de raccordement détermineront les choix en cas d'insuffisance d'enveloppes budgétaires. Les opérations d'électrification rurale sont choisies de concert avec la Direction de l'énergie et des mines et l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

La wilaya d'Aïn-Témouchent enregistre un taux d'électrification de 99,30%.

APS

OUARGLA, ASSOCIATION EL-KSAR POUR LA CULTURE ET LA SAUVEGARDE

Etude de réhabilitation de 150 bâtisses

Une opération de réalisation d'une étude technique pour la réhabilitation de 150 bâtisses au niveau du vieux Ksar d'Ouargla sera lancée au premier trimestre de 2014, a annoncé le président de l'association El-Ksar pour la culture et la sauvegarde d'Ouargla. Khaled Benmohsen a indiqué que 50 bâtisses dans chacun des trois principaux quartiers qui constituent ce ksar, à savoir Béni Sissine, Béni-Brahim et Béni-Ouaguine, seront concernées dans une première phase par cette opération pilote de réhabilitation. Le reste des bâtisses du Ksar, estimé à 2.260

unités, sera pris en charge dans une seconde phase. Il a exprimé le souhait de voir se concrétiser ce projet dans de brefs délais, surtout que le Ksar a été classé secteur sauvegardé depuis mars 2011, afin de faire bénéficier ce site, qui a subi de nombreuses altérations, de financements pour y entreprendre différentes actions de restauration et de revalorisation.

Le Ksar d'Ouargla avait, par le passé, déjà bénéficié de plusieurs opérations de réhabilitation, la dernière en date en 2012 avec une enveloppe de 2 millions DA pour enlever les remblais et décombres suites à

l'effondrement de certaines de ses bâtisses. D'autres enveloppes totalisant 6,2 millions DA avaient été réservées, en 2007 et 2009, à des actions de restauration de lieux de culte et de façades internes et externes du ksar. Le vieux Ksar d'Ouargla est, selon diverses sources historiques, l'un des plus anciens ksour sahariens et a été édifié à la même période que ceux de Tamentit, dans la wilaya d'Adrar, et Béni Abbès dans celle de Béchar, ainsi que les Ksour de Ghadamès en Lybie.

APS

ANNABA

Formations qualifiantes pour 1.223 détenus

1.223 jeunes détenus dans les établissements pénitentiaires de la wilaya d'Annaba ont bénéficié de formation qualifiante pour favoriser leur insertion professionnelle. Organisées entre 2010 et 2013, ces formations ont porté sur les métiers de coiffure, cuisine, couture et

entretien, a indiqué le président de la Chambre de l'artisanat et des métiers, M. Amrouni. 224 détenus des deux établissements pénitentiaires Bouzaâra et El Allaïg ont reçu des formations dans les spécialités de ferronnerie d'art et d'entretien des équipements. Organisée par la Chambre de

l'artisanat et des métiers en présence des représentants des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej, Angem et Cnac), la rencontre a souligné l'importance de l'accompagnement des repris de justice en vue de leur insertion professionnelle.

APS

SOUK-AHRAS

Solidarité avec les démunis

Un programme de solidarité avec les familles nécessiteuses des régions de la wilaya de Souk-Ahras a été lancé, dimanche dernier, en prévision des intempéries par l'antenne locale du Croissant-Rouge algérien (CRA), a indiqué son président, Mohamed Laïd Aggouni.

Ce programme de solidarité initié en collaboration avec la cellule de proximité du développement social des communes de Tifach et de Sidi Fradj ciblera 360 familles démunies recensées, a souligné M. Aggouni. Cette opération de solidarité a touché jusque-là cinquante familles des communes de Driaâ, Tifach et Médaourouch, a souligné la même source, précisant que cette action sera étendue pour toucher ultérieurement plusieurs autres communes. Des couvertures et des effets vestimentaires ont été distribués au titre de cette opération de solidarité.

Les structures de l'antenne locale du CRA ont été renforcées en début de ce mois de décembre par la réception d'un centre d'accueil de 40 lits destiné aux personnes sans domicile fixe. La même source a indiqué qu'il sera procédé d'ici au début 2014 au lancement des travaux de mise à niveau et d'extension du centre social docteur Bentami qui s'étend sur une superficie de 1.000m2 et qui dispose d'une école pour enfant et une autre de formation dans les premiers secours. Une enveloppe financière de 25 millions DA a été dégagée pour la réalisation des travaux d'extension et de mise à niveau de ce centre social, a ajouté la même source, précisant qu'il sera réalisé au titre de ce chantier, un pavillon d'hébergement de 35 lits et une salle de conférence entre autres.

MOSTAGANEM

Renforcement du secteur de la santé

Le secteur de la santé de Mostaganem sera renforcé par 200 fonctionnaires recrutés sur concours prévu fin décembre, selon la Direction de wilaya de la santé et de la population. Ces postes concernent 25 médecins généralistes, 17 sages femmes, 157 agents paramédicaux, 10 biologistes et 11 agents administratifs. Le secteur mise sur le renforcement du staff des hôpitaux en cours de réalisation à Mesra, Bouguirat et Achaâcha, de 60 lits chacun, ainsi qu'un hôpital de 240 lits implantés non loin de la Faculté de médecine, dans la localité de Kharouba, à l'est de la ville de Mostaganem. Par ailleurs, la réouverture d'un bloc de chirurgie générale de l'hôpital central Che Guevara est prévue au premier trimestre de l'année 2014. Le taux d'avancement des travaux de cette infrastructure, dotée d'une enveloppe de 45 millions DA, a atteint 85%. Les travaux portent sur la réalisation de cinq blocs de chirurgie générale, des services de réanimation et de traumatologie. La dotation en équipement se fera une fois les travaux achevés. Par ailleurs, le wali de Mostaganem a insisté sur le respect des délais de réalisation de l'hôpital de 240 lits pour le livrer l'année prochaine. Lors d'une visite d'inspection de cette structure sanitaire, dans la localité de Kharouba, située dans la banlieue de Mostaganem, M. Ahmed Maabed a instruit les entreprises de réalisation de ce projet à améliorer la qualité et à opérer des modifications à certains pavillons.

UKRAINE

Plusieurs milliers d'opposants devant la résidence du président

Au moins 5.000 manifestants pro-européens et les leaders de l'opposition manifestaient dimanche à Mejiguiria, la résidence de campagne très protégée du président ukrainien dans la banlieue de Kiev, devenue symbole de la corruption, a constaté un journaliste de l'AFP.

Les opposants brandissant des drapeaux ukrainiens et de l'Union européenne se sont installés sur la place centrale du village de Novi Petrivtsi à 300 mètres de la résidence de Viktor Ianoukovitch, protégée par des cordons de policiers anti-émeutes, des camions et des autobus. "A bas la bande !", ont scandé les manifestants. Juché sur un minibus, le célèbre boxeur Vitali Klitschko, l'un des leaders de l'opposition, a déclaré qu'ils étaient là pour dénoncer "la corruption". Arseni Iatseniouk, allié de l'opposante emprisonnée Ioulia Timochenko, a une nouvelle fois réclamé la démission du gouvernement du Premier ministre Mykola Azarov, tenu responsable de la suspension de la signature d'un accord d'association avec l'Union européenne, au profit d'un accord de la Russie, et de la répression contre des manifestants fin novembre.

M. Iatseniouk a ajouté que si les exigences de l'opposition n'étaient pas remplies, cette manifestation dominicale devant la résidence du président, qu'il a qualifiée d'"excursion", pourrait se répéter. La résidence Mejiguiria est devenue un symbole de la corruption du régime à la suite de multiples enquêtes concernant sa "privatisation illégale" publiées ces dernières années dans la presse. Cette résidence a fait l'objet de plusieurs articles de la journaliste d'opposition Tetiana Tchornovol, sauvagement battue par des inconnus mercredi. Des milliers de personnes, à vélo, à bord de voitures et de minibus ornés de drapeaux ukrainiens et de l'Union européenne, se sont dirigées dimanche matin vers la résidence, située à une quinzaine de kilomètres de Kiev. Les manifestants portaient un cercueil et scandaient "Kiev, lève-toi !" et "Ianoukovitch, cours !". Des centaines de véhicules ont formé un énorme bouchon à deux kilomètres de la résidence. Les manifestants ont quitté les voitures et ont commencé à marcher à pied vers la résidence.

Agence

TIR DE ROQUETTES CONTRE LE NORD D'ISRAËL

La riposte du Tsahal

Des roquettes ont été tirées du territoire libanais aux premières heures de dimanche en direction du nord d'Israël, sans faire ni victimes ni dégâts, et l'armée israélienne a riposté par des tirs d'artillerie en direction du Liban, ont rapporté les autorités israéliennes.



Cinq roquettes ont été tirées à partir du Liban mais seule une ou deux sont tombées en territoire israélien, près de la ville de Kiryat Shmona, ont déclaré les autorités israéliennes. On ignore pour l'heure qui les a tirées. La Finul (Force intérimaire des Nations unies au Liban) a appelé à la retenue et a déclaré avoir pris contact avec l'armée libanaise pour tenter d'obtenir des éclaircissements sur cet incident. Le Sud-Liban est un bastion du Hezbollah, organisation chiite libanaise qu'un conflit a opposé à l'armée israélienne à l'été 2006. Le ministre israélien de la Défense, Moshe Yaalon, a déclaré qu'Israël tenait l'armée et le gouvernement du Liban pour responsables de ces tirs de roquettes, les premiers survenus le long de cette frontière depuis août dernier. L'armée israélienne a riposté par

des "pilonnages massifs en direction du lieu des tirs (des roquettes), et, si besoin, nous recourrons à un usage plus important encore de la force", a-t-il dit. Lors du conseil des ministres hebdomadaire, Benjamin Netanyahu a déclaré que le Hezbollah "était l'instigateur de tirs contre des civils, comme il a tenté de le faire aujourd'hui". Le Premier ministre israélien n'a, toutefois, pas accusé le mouvement chiite d'être lui-même l'auteur de ces tirs de roquettes. Le Hezbollah n'était pas joignable dans l'immédiat. Un journaliste de Reuters présent dans le secteur de la frontière libanaise a parlé de 33 obus israéliens tombés à proximité de deux villes-frontière au Sud-Liban. De source proche des services de sécurité libanais, on confirmait ce chiffre, en précisant qu'il n'y avait eu aucun blessé côté libanais. La

frontière israélo-libanaise est pour l'essentiel calme depuis le conflit qui a opposé pendant 34 jours à l'été 2006 les forces israéliennes aux combattants du Hezbollah, mouvement pro-iranien et pro-syrien. La tension a monté d'un cran cependant ce mois-ci quand un tireur isolé, membre des forces armées libanaises, a ouvert le feu et abattu un soldat israélien à la frontière, après quoi des représentants de la Finul ont rencontré des responsables des deux pays pour rétablir le calme.

Après les tirs survenus dimanche, le commandant de la Finul, le général Paolo Serra, a dit avoir obtenu l'assurance des forces armées libanaises et israéliennes qu'elles respecteraient la cessation des hostilités.

R. I./Agence

BANGLADESH

Heurts lors de manifestations contre les élections

De violents affrontements ont éclaté dimanche au Bangladesh au cours de manifestations de sympathisants de l'opposition, qui refusent la tenue d'élections législatives prévues le 5 janvier. Les conservateurs du Parti nationaliste du Bangladesh (BNP) comptent boycotter le scrutin car ils accusent la chef du gouvernement, Sheikh Hasina, et son parti, la Ligue Awami, de ne pas respecter la tradition électorale bangladaise, qui prévoit l'instauration d'un gouvernement impartial de transition peu avant les élections. Une personne est morte dans le centre de

Dacca, la capitale, lorsque les forces de l'ordre ont ouvert le feu pour disperser des manifestants, et un cheminot a été tué par une explosion dans une gare. "Le gouvernement est antidémocratique et illégitime, il devrait démissionner immédiatement", a déclaré la Bégum Khaleda Zia, chef de file du BNP, devant sa maison où elle est retenue depuis samedi par la police, afin de l'empêcher de participer aux manifestations. La Bégum Khaleda Zia, elle-même ancien Premier ministre, a déclaré qu'une "marche pour la démocratie" aurait bien lieu lundi.

EGYPTE

Attentat contre les renseignements militaires

Quatre soldats ont été blessés, dimanche, par un attentat à la bombe contre un bâtiment des services de renseignement militaires égyptiens à Anchas, un village situé dans le delta du Nil, à une centaine de kilomètres au nord du Caire, a fait savoir l'armée. La bombe a explosé près d'une entrée du bâtiment dans cette ville de la province de Charkiya. Il s'agit de la deuxième attaque dans le delta du Nil en moins d'une semaine, après l'attentat suicide de Mansoura, commis mardi contre un complexe policier, qui a fait 16 morts et a été attribué par le gouvernement aux

Frères musulmans. Le gouvernement, mis en place par l'armée à la suite de la destitution le 3 juillet du président Mohamed Morsi, issu de la confrérie, a prévenu que les violences ne perturberaient pas le processus de transition politique qui prévoit pour janvier un référendum sur une nouvelle Constitution. Le gouvernement dit mener une "guerre contre le terrorisme", alors qu'il a engagé le processus qui doit aussi permettre la tenue d'élections présidentielle et législatives en 2014. Deux sources proches des services de sécurité ont dit qu'un engin explosif était à l'origine de la déflagration de

dimanche, tandis que la télévision publique Nile News TV parlait d'une voiture piégée. Des sources ont initialement situé l'explosion à Belbeis, ville proche d'Anchas. "Il n'y a pas qu'au sein des Frères musulmans que l'on trouve des gens qui s'opposent à l'armée et veulent le retour de Morsi à son poste —et ce sont probablement des islamistes extérieurs aux Frères qui se sont tournés vers la violence, parmi lesquels, mais pas seulement, ceux qui appartiennent au groupe d'Ansar Baït al Makdis", ajoute ce chercheur installé au Caire.

Agence

Les importations en baisse de près de 8% en 11 mois



Le nombre de voitures importées a atteint 18.831 véhicules en novembre dernier contre 39.357 unités le même mois en 2012, soit une baisse de 52,15% (-20.526 unités), a-t-on appris samedi auprès des Douanes algériennes. Page 12

CIMA MOTORS LANCE UN NOUVEAU SUV

JAC S5, un baroudeur à l'esprit européen



SODI-AUTOMOTIVE INAUGURE SA 19ÈME AFFAIRE

Le représentant de Fiat révèle les axes de sa politique



PAGES ANIMÉES PAR ALI ZIDANE

SODI-AUTOMOTIVE INAUGURE SA 19^e AFFAIRE

Le représentant de Fiat révèle les axes de sa politique

Sodi-Automotive, représentant officiel des marques italiennes Fiat, Alfa Romeo, Lancia et Fiat Professionnel, a inauguré, mardi dernier, un nouveau showroom à Alger.

Le 19^e point de vente de la marque sur l'ensemble du territoire national, un nombre qui sera revu à la hausse durant l'exercice 2014.

La nouvelle affaire d'une superficie globale de 140 m², située dans le quartier huppé d'Alger, Hydra, peut accueillir un total de six véhicules. La nouvelle inauguration qui renforcera le réseau en termes de vente et de service après vente intervient après l'ouverture des showrooms Hassiba Ben Bouali, Cheraga, et Blida en 18 mois d'activité. Dans son intervention Lotfi Admane, directeur général de Sodi-Automotive, a indiqué que son entreprise a réussi, un tant soit peu, à redresser la barre de la marque transalpine en commercialisant plus de 2.000 unités en 11 mois 2013, ce qui représente une évolution sensible comparativement aux 600 unités réalisées en 2012.

« La politique de Sodi Automotive est et sera axée essentiellement sur la mise en place d'un réseau de distribution dans les zones à faible densité de population, le développement d'un service après vente professionnel avec des techniciens qualifiés pour répondre aux besoins d'une clientèle de plus en plus exigeante », a expliqué le patron de la marque Fiat en Algérie. « En sus de la qualité du service nous avons réussi d'arracher auprès du constructeur une grosse épine à savoir le point de la



disponibilité. Cette dernière ne causera aucun problème », a-t-il souligné. La pièce de rechange fait également partie des préoccupations de tout concessionnaire, de ce point là, Sodi Automotive n'a aucun souci à se faire. « Nous disposons d'un grand stock de pièces de rechange qui peut résoudre

tous les problèmes de ce type, nous disposons de pas moins de 5.000 références », lancera-t-il. « Redorer le blason de la marque auprès du consommateur algérien est aussi un de nos défis à relever pour 2014 », a ajouté Lotfi Admane. Brossant le tableau d'activité 2013 de l'entreprise, le DG de

Sodi Automotive a rappelé les lancements des véhicules professionnels transformés qui rencontrent un succès sur le marché comme l'ambulance, le camion frigo, le conteneur et camion atelier.

Présent à la cérémonie d'inauguration, Omar Rebrab, président du Conseil d'administration de Sodi Automotive, a souligné l'importance de la mise en place des standards qualités Fiat Group ainsi que le rôle majeur des agents du concessionnaire à travers le pays dans le but de satisfaire les clients.

« Le Groupe Ceital apportera l'aide nécessaire à Sodi pour faire connaître davantage les deux autres marques du Groupe Fiat, à savoir Lancia et Alfa Romeo sans oublier d'investir dans le développement du réseau de distribution professionnel aux normes 3 S », a déclaré Omar Rebrab qui a révélé que son Groupe est sur un projet de production de Bus de marque Hyundai en plus des pourparlers avec un constructeur chinois et un autre européen pour le montage en Algérie.

Au sujet de la réalisation d'une usine de fabrication d'automobile en Algérie, le PCA de Sodi Automotive s'est interrogé sur le comment de réaliser une usine sans la disponibilité d'un tissu industriel spécialisé dans la sous-traitance et la fabrication de pièces de rechange « il faut avant tout investir dans la pièce de rechange », dira-t-il.

22^e ÉDITION DU 4X4 DE L'ANNÉE

Le 2008 pour les 4x2 et le Mazda CX-5 chez les gros Crossovers



La 22^e édition du 4x4 de l'année, une initiative du magazine 4x4 Plus, a rendu son verdict. Le jury, composé de journalistes automobiles belges, a sondé une série de modèles répartis en 6 catégories. Le jury composé de professionnels a pu tester tous les modèles sur un parcours 4x4 et sur un trajet routier sur la voie publique, autour du circuit de Zolder. Ensuite, les membres du jury ont évalué plusieurs critères, comme les qualités de conduite, le confort et le rapport qualité/prix.

L'an dernier, il y avait 4 classements ; cette année, on compte 6 catégories : deux pour les cross-overs, deux pour les SUV, une pour les « offroaders » et une pour les pick-up. Cela reflète bien la grande variété du marché actuel des 4x4. Chez les cross-overs les plus abordables, c'est la Peugeot 2008 qui a pris la tête. Ce modèle n'est disponible qu'en... 4x2, mais ne craint pas les petits chemins, grâce à son contrôle de traction perfectionné (Grip Control). Le Mazda CX-5 a lui pris la tête du classement des gros cross-overs, grâce à son bon compromis route/tout chemin.

Au tour des SUV, maintenant... Dans le segment des modèles les plus abordables, c'est le Subaru Forester qui s'impose, grâce à ses moteurs vifs et sa tenue de route sportive, et malgré son habitacle dépassé. Chez les modèles plus chers, c'est le nouveau BMW X5 qui a séduit le plus, c'est également notre modèle préféré dans cette catégorie, grâce à son excellent confort sur tous les types de route. Chez les pick-up, c'est le Volkswagen Amarok (« une berline déguisée en pick-up ») qui a recueilli le plus de suffrages. Enfin, c'est le Range Rover Sport qui a été élu meilleur « Offroader ».

MARCHÉ AUTOMOBILE ALGÉRIEN EN CHUTE LIBRE

Les importations en baisse de près de 8% en 11 mois

Le nombre de voitures importées a atteint 18.831 véhicules en novembre dernier contre 39.357 unités le même mois en 2012, soit une baisse de 52,15% (-20.526 unités), a-t-on appris samedi auprès des Douanes algériennes.

En terme de valeur, la même tendance baissière a été relevée, puisque le montant des importations est passé de 486,01 millions usd (39,04 milliards de DA) à environ 277 millions usd (22,26 milliards de DA), en baisse également de près de 43%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Durant les 11 premiers mois de 2013, les quantités des voitures importées en Algérie ont reculé de près de 7,6%, passant de 518.950 unités à 479.670 unités (-39.280 voitures) pour une valeur de 6,04 milliards de dollars (480,478 milliards de DA). Après une année exceptionnelle où les importations des véhicules avaient dépassé les 560.000 unités en 2012, les professionnels prévoient, pour 2013, une baisse des ventes de véhicules qui se poursuivra durant l'année prochaine.

Baisse de la demande et hausse des stocks

Cette situation s'explique, selon eux, par une chute de la demande qui s'ajoute à un niveau "important" des stocks et enfin l'orientation des dépenses des ménages vers l'immobilier. Pour M. Abbas Kaci, consultant international, cette « chute des importations des véhicules enregistrée en novembre dernier trouve son explication dans les difficultés qu'éprouvent les concessionnaires à écouler leurs produits importés contrairement à l'année 2012 où le marché automobile a connu une croissance exceptionnelle ».

"Durant les huit derniers mois de 2013, le marché algérien de l'automobile souffre d'une baisse de la demande conjuguée à un niveau des stocks très important", a déclaré à l'APS M. Abbas. Selon cet expert, "les ménages orientent leurs dépenses vers le logement, notamment avec le retour de la formule location-vente de l'Agence d'amélioration et de développement de logements (AADL)".

Pour le président de l'Association des concessionnaires algériens de l'automobile (AC2A), M. Abderrezak Lachachi "le marché de l'automobile s'oriente, dorénavant, vers une baisse continue et cette tendance se poursuivra pour l'année 2014". "Les importations des véhicules durant novembre dernier ont connu une évolution logique par rapport au mécanisme de la demande qui a sensiblement baissé durant les derniers mois", a-t-il commenté à l'APS, relevant que "la baisse observée en novembre dernier est estimée à environ 38% par rapport au même mois de 2012".

"Cette situation est difficile, pour les concessionnaires automobiles qui sont confrontés à une baisse sensible de la demande conjuguée à un niveau des stocks très important, ce qui les a incité ces derniers mois, à multiplié les offres pour attirer les acheteurs, tels que les importantes remises proposées et la livraison immédiate de véhicule, etc.", a-t-il encore souligné.

Vers la réduction des importations

Le gouvernement a décidé d'assainir définitivement le marché de l'automobile et rationaliser les importations afin de mettre fin à l'anarchie et



aux incohérences qui le caractérisent depuis 2007. Un projet de loi modifiant et complétant le décret exécutif n°07-390 du 12 décembre 2007 fixant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de commercialisation de véhicules automobiles neufs est en cours de préparation. Un groupe de travail composé d'un représentant du ministère du Commerce, des Finances, de l'Industrie, de l'Energie et des mines, installé suite à une instruction du Premier ministre prend en charge la révision du décret de 2007. S'inquiétant de la forte croissance des flux d'importation de véhicules, le Premier ministre a adressé, en novembre 2012, une instruction à quatre ministères (Finances, Commerce, Industrie et Transports) leur ordonnant de mettre en œuvre certaines mesures à l'effet de décourager l'importation des véhicules qui ne répondent pas aux critères de sécurité, veiller au respect, par les concessionnaires, des dispositions du décret 07-390 et s'assurer de l'homolo-

gation des véhicules selon le cahier des charges. Afin de remettre de l'ordre sur le marché national du véhicule neuf, le ministère des Finances a décidé d'introduire plusieurs mesures dans la loi de Finances 2014 portant notamment sur la limitation de l'importation des véhicules aux concessionnaires automobiles, l'interdiction à ces derniers d'importer pour le compte d'autres concessionnaires en dehors de leurs réseaux de distribution et l'obligation d'installer une activité industrielle ou de service dans un délai de trois ans.

En 2012, la quarantaine de concessionnaires présents sur le marché algérien ont importé 568.610 véhicules pour une valeur de 514,43 mds de DA (environ 6,6 milliards usd) contre 390.140 véhicules en 2011 (354,16 mds DA). Les marques européennes (françaises, allemandes) occupent toujours la tête de la liste des importations suivies par les marques japonaises et sud-coréennes.

GMS INTRODUIT UNE NOUVELLE MARQUE

BAIC, des mini-trucks accessibles

German Motors Service (GMS) annonce l'introduction sur le marché algérien de l'automobile, à partir du janvier 2014, d'une nouvelle marque chinoise spécialisée dans la production des minis utilitaires, BAIC, destinés aux professionnels et autres commerçants. Le constructeur BAIC, l'un des plus importants en Chine qui a signé des accords avec Chrysler mais aussi Mercedes Benz sera désormais disponible sur le marché local, en premier temps, avec 6 showrooms et trois modèles de mini-trucks plateau de 2,50 m et 2,70 m, un conteneur et un frigo, nous a appris le Patron de GMS Hadj Abderrahmane. Un autre modèle en Van de 7 et 8 places sera également disponible ainsi qu'un mini truck ridelle sera proposé. « Pour la première fois sur le segment des Mini Truck, GMS proposera un modèle qui sera doté d'une direction assistée, d'un Abs et d'un double airbag avec un prix très concurrentiel », a ajouté le premier responsable de GMS. La marque, qui sera lancée dans quelques semaines, a déjà préparé le terrain à travers la mise d'un service après-vente destiné spécialement à la marque du Pays du Milieu.



CIMA MOTORS LANCE UN NOUVEAU SUV

JAC S5, un baroudeur à l'esprit européen

Innovant et moderne arborant une face de baroudeur, le tout nouveau SUV S5 du constructeur chinois JAC est, désormais, disponible sur le marché algérien de l'automobile. Longtemps attendu, JAC S5 est en réalité un SUV compact polyvalent adapté parfaitement à la circulation en ville mais aussi sur les routes difficiles. Le nouveau JAC S5 qui vient de sortir des usines en Chine est un SUV à traction avant, un 4x2 de dernière génération. Les dimensions globales de la S5 sont 4475 mm, 1840 mm, 1.670 mm (longueur, largeur, hauteur), et son empattement atteint 2.645 mm. De plus, il dispose d'une garde au sol généreuse de 210 mm et doté de des jantes en alliage de 17".

Face avant stylistique :

Ses grandes grilles chromées trapézoïdales sont complétées par des projecteurs intégrés de cristal de diamant. Ses optiques ont une coupe agressive avec phares et antibrouillards allongés, ce qui lui donne un look impressionnant.

Profil raffiné et à l'arrière sportif : Le style fluide continue à l'arrière. Il peut efficacement réduire la résistance au vent et complètement montrer le style cinétique avec les feux arrière à LED, en pente hayon



en verre, et de la place de chromage doubles sorties d'échappement.

Toit panoramique : Le toit ouvrant panoramique apporte une expérience unique, rafraîchissante aéré et une ambiance intérieure lumineuse. Le seul parmi les SUV de même classe. Et lors de la conduite avec le toit ouvert, vous verrez que vous conduisez

sous un ciel bleu et profitant de la brise douce.

Confort :

Aspect élégant : vous rend l'espace confortable pour vous faire sentir à la maison. Touches délicieuses, sièges réglables, air intérieur frais, des dispositifs de mise à jour

de divertissement pour vous garder confortable et plaisir. Alors venez et profitez de votre monde.

Humanisé l'espace de conception : sièges réglables pour un confort maximum et de vous apporter 505L-1100L espace au niveau du volume du coffre.

Multimédia système de divertissement audio-visuel : écran tactile couleur, 6 canaux haut-parleur, MP5 soutien + USB + iPod + Aux + FM / AM, et la fonction Bluetooth. Se détendre et profiter d'un style de vie. JAC S5 dispose aussi des vitres électriques (av/ar), verrouillage centralisé des portes, rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, Volant multifonction gainé de cuir, anti-éblouissement rétroviseur intérieur, et ordinateur de bord. Le JAC S5 a été conçu avec une grande quantité de matériaux d'isolation d'absorption tel que le couvre moteur, de ventilation-pipe, et le renforcement des portes pour assurer une expérience unique ne matière de conduite.

Sécurité

La conception légère de l'ensemble du véhicule : Appliquer plus de 40% d'acier de haute intensité dans des lieux privilégiés, non seulement d'alléger le poids de la carrosserie, mais aussi d'économiser 3% de la consommation. Le nouveau JAC S5 est

livré avec de multiples équipements dédiés à la sécurité des occupants comme l'ABS +ESC, le HBA freinage d'urgence assistance et TCS tracteur contrôle ainsi que HDC (Hill Descent Control) : Pour garder le contrôle et maintenir une vitesse constante dans les descentes, le TPMS (Système de pression des pneus).

Les équipements comptent également 6 airbags : airbags (frontaux, latéraux et rideaux).

Appuis-tête actifs protègent la tête et du cou : Déplacer et à transmettre lors d'une collision par l'arrière, en utilisant le poids du dossier et le haut du corps de la personne, afin de minimiser traumatismes crâniens et cervicaux. Et Dispositif fixe de siège enfant ISOFIX.

Motorisation

Puissance : Le S5 est équipé d'un moteur essence Turbo de 2.0l, combiné avec une transmission à double embrayage DCT 1.5T GDI + 6 vitesses, développant une puissance maximale de 174 chevaux pour un couple maxi de 180 Nm à 3000-4500 tr/mn. Son bloc Euro IV est économe et puissant pouvant atteindre une vitesse de 180 km/h. La boîte 6-vitesses manuelle d'une technologie allemande dotée d'un synchroniseur de cône multiples pour les quarts libres et une



ACCUSÉ levez-vous !



VOISINAGE

Quand on rend service...

Parfois lorsqu'on rend service on se retrouve empêtré dans d'inextricables problèmes.

PAR KAMEL AZIOUALI

On sonna à la porte et un des enfants de Tahar alla ouvrir.- Papa c'est le voisin du 4e étage... Il veut te voir...

Tahar s'essuya et alla voir son voisin resté sur le palier et il le fit entrer :

- Wach Si Hamid, ghir el khir ?

- Euh... pardonne-moi, Si Tahar... Je suis venu te demander si tu pouvais me prêter ton échelle. Je dois réparer un lustre.

- Mon échelle a un petit problème. Il faut la tenir avec une corde pour l'empêcher de s'ouvrir...

- Aucun problème... Je vais la rafistoler... Je te la rendrai dans une heure...

- Non pas dans une heure... Nous allons sortir... J'ai envie d'emmener le gosse au parc zoologique. Tu me la rendras ce soir... ou demain, rien ne presse.

-Yaâtik essaha, Si-Tahar !

A 16h30, lorsque la petite famille retourna à la maison, Tahar et sa femme furent tout étonnés de voir que l'entrée de leur immeuble était noire de monde.

- Mais que se passe-t-il, Tahar ? Il n'y a jamais eu autant de monde qu'aujourd'hui...

- Je n'en ai pas la moindre idée... En tout cas, je sais qu'il n'y a ni mariage ni circonscription dans l'immeuble... Alors ça ne peut être qu'un... qu'un...

- Tu veux dire un décès ?

- Oui... J'en ai bien peur, hélas !

Après avoir garé sa voiture, Tahar demanda à un de ses voisins qui se tenait devant l'immeuble

- Qu'y a-t-il, Saleh ?

- Tu n'es pas au courant ?

- Non, je viens, d'arriver... J'ai emmené le gosse se dégourdir un peu les jambes...



- C'est Toufik, le fils de Si Hamid qui est mort... Il n'avait que trois ans.

- Oh ! Mon Dieu ! Comment cela est-il arrivé ?

- Je ne sais pas trop... Ce qui est sûr c'est que le malheureux gosse est tombé du balcon !

- Es-tu sûr qu'il est mort ? Il n'est peut-être que blessé ...

- Non... hélas !

- Tahar et son épouse conduisirent leur fils à la maison et se rendirent chez leur voisin et sa femme pour les consoler, leur présenter leurs condoléances et voir en quoi ils pourraient leur être utiles en cette pénible et douloureuse circonstance. Ils trouvèrent leur voisin et sa femme assis par terre en train de hurler littéralement leur douleur, entourés de parents, d'amis et de voisins qui, apparemment,

les surveillaient pour les empêcher de commettre quelque action désespérée. Tahar sentit les larmes lui monter aux yeux et sa gorge se nouer. Soudain, le regard de Si-Hamid rencontra le sien. Celui-ci alors comme dans un très mauvais cauchemar, se mit à l'insulter et à le menacer de mort :

- C'est par ta faute qu'il est mort !

- Mais que dis-tu Hamid ?

- Je vais te tuer !

Il se leva et alla se jeter sur lui. Des voisins intervinrent et empêchèrent le malheureux père de décharger sa douleur sur son voisin qui continuait de hurler !

- Ah ! Tu as tué mon fils ! Eh, bien, je tuerai le tien ! Tu ne perds rien pour attendre ! Je le tuerai !

- Mais qu'est-ce qu'il lui prend ? Qu'est-ce que je lui ai fait ? ne cessait de répéter

Tahar en cherchant dans chaque regard qu'il rencontrait autour de lui une explication.

Ce fut finalement, Cheikh Dahmane, un voisin qui lui expliqua ce qui s'était passé et ce qui avait motivé l'animosité de Si Hamid à son égard.

- Tu lui as prêté ton échelle ce matin, n'est-ce pas ?

- Oui.

- Eh bien, son fils est mort un peu à cause de cette échelle... Après avoir fini de réparer son lustre, Si Hamid voulait te la rendre mais comme vous étiez sortis, il l'avait posée contre le mur du balcon...

Il a été bien maladroit... Il aurait pu la laisser dans le couloir... Son fils aperçoit l'échelle et décide de s'amuser un peu... histoire de voir peut-être la sensation qu'on éprouve sur une échelle...

Il a gravi quelques échelons et l'échelle glisse... Et c'est la catastrophe ! Le gosse de trois ans s'est retrouvé sur le trottoir.

- Mon Dieu ! Une chute de quatre étages.

- Et maintenant, il est convaincu que c'est toi qui as provoqué la mort de son gosse....

- Mais cette maudite échelle... C'est lui qui est venu me la demander ! Si je ne la lui avais pas prêtée, il m'aurait boudé.

- Il t'aurait boudé ! Mais maintenant c'est ton gosse qu'il veut tuer ! Et tel que je le connais... il serait capable d'aller jusqu'au bout de sa menace !

Tahar et sa famille passèrent la nuit et les semaines qui suivirent ce drame chez des amis. Et ils ne retrouvèrent la tranquillité qu'après avoir acheté un autre appartement et vendu celui qu'ils avaient. Et dans son nouvel immeuble, Tahar avait vite fait de se forger une mauvaise réputation : celle de ne jamais rien prêter aux voisins. Et surtout pas l'échelle qu'il avait achetée depuis peu pour pouvoir peindre les plafonds de sa maison.

K. A.

PORT D'ARMES BLANCHES

« Pour me défendre au cas où... »

Fateh, âgé de 26 ans, était un homme heureux. Après plus de deux ans de chômage au cours desquels il avait frôlé la dépression, il a enfin trouvé un emploi. Et ce n'est pas tout. Ce jour-là, en octobre 2013, il sentait qu'il avait de l'importance parce qu'il venait de retirer de la poste de Chérage son premier salaire. Il l'avait retiré entièrement parce qu'il avait promis à ses parents et ses frères et sœurs cadets de faire la fête : un bon couscous avec de gros morceaux de viande dignes de ceux de l'Aïd el-Adha.

A mi-chemin entre la poste et la maison, le long d'une ruelle relativement peu fréquentée, il vit surgir trois jeunes voyous armés de couteaux. L'un d'eux se mit à hurler et à baver :

- On ne va pas passer la matinée à discuter : donne-nous l'argent que tu as retiré de la poste, sinon ta "douarra" se retrouvera sur la chaussée dans quelques secondes.

Fateh regarda les trois jeunes voyous et il comprit vite qu'ils étaient du genre à vous découper en morceaux un quidam pour une pièce de dix dinars. Néanmoins, il tenta de négocier avec eux :

- S'il vous plaît, les gars, c'est mon premier salaire...

- Mabrouk âalik...

- Ne prenez pas tout... laissez-moi au moins mille dinars pour acheter de quoi faire un bon couscous...

Celui qui hurlait avança vers lui avec un couteau.

- Yemmat yemmak ! Donne l'argent que tu as retiré sinon c'est ta douarra que tu mangeras.

Un des deux autres s'avança vers Fateh et lui donna un coup de tête. Un coup à assommer un dromadaire d'Illizi. Quand Fateh eut retrouvé quelque peu ses esprits, il trouva son argent disparu. Autour de lui, quelques badauds qui lui firent comprendre qu'il avait mal agi en essayant de parlementer avec les trois voyous.

Un mois s'écoula. Fateh retourna à la poste pour retirer son second salaire. Cette fois-ci, il avait pris toutes ses dispositions pour ne pas se faire voler. Il prit avec lui un sachet en plastique contenant de quoi se défendre en cas de nouvelle agression.

Son argent en poche, Fateh ne quitta la poste qu'une fois qu'il eut sorti du sachet la hache et le couteau de boucher qu'il avait pris avec lui pour se défendre.

Personne n'osa s'approcher du jeune homme : mieux : là où il passait c'était la panique et l'effroi. Un fourgon de police croisa son chemin. Quatre policiers se saisirent de lui et l'emmenèrent au poste.

Au tribunal de Chérage où il a été jugé, Fateh expliqua pourquoi il marchait dans la rue si lourdement armé : "Pour me défendre au cas où..." Il est condamné à six mois de prison avec sursis et à une amende de 10.000 DA. Pour retirer son 3e salaire, il a eu une meilleure idée : se faire accompagner par ses amis.

K. A.

OUVERTURE DES CANDIDATURES POUR LE PRIX ALI-MAÂCHI DES JEUNES CRÉATEURS

Sur les traces de l'inconditionnel militant...

Le ministère de la Culture a annoncé l'ouverture des candidatures à la 4e édition du prix Ali-Maachi du président de la République des jeunes créateurs dans la littérature et les arts.

PAR : IDIR AMMOUR

Le ministère a fixé le 14 avril comme dernier délai pour le dépôt des dossiers. Les œuvres littéraires concernent le roman, la poésie et le théâtre, alors que les œuvres artistiques portent sur la musique, les arts musicaux, la danse, le cinéma, l'audiovisuel, la dramaturgie et les arts plastiques. Les informations concernant les conditions et le dossier à fournir pour la participation sont disponibles sur le site internet du ministère (www.m-culture.gov.dz), sur la page facebook du ministère et au niveau des directions de la culture et des maisons de jeunes à travers les wilayas. Créé en vertu d'un décret présidentiel en 2006, le prix Ali-Maâchi est destiné aux jeunes créateurs de moins de 35 ans. Le premier prix est fixé à 500.000 DA, le second à 300.000 DA et le troisième à 100.000 DA. Le prix est décerné le 8 juin à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

Un geste de gratitude ...

La Journée de l'artiste est célébrée le 8 juin de chaque année en commémoration de l'anniversaire de la mort de l'artiste Ali Maâchi, assassiné ce même jour de l'année 1958 par le colonialisme français. Chaque année on célèbre cette journée par l'organisation de manifestations en hommage à ces artistes qui, toutes disciplines confondues, se sont adonnés à la création, à la promotion de la culture algérienne et au développement des arts. Ce geste de gratitude n'est qu'un témoignage de l'engagement invétéré et du militantisme inconditionnel d'Ali Maâchi pour que l'Algérie recouvre sa liberté et sa souveraineté. C'est d'ailleurs un exemple saillant du combat de l'artiste algérien qui a contribué à l'indépendance du pays,



préférant ainsi donner sa vie pour la liberté d'expression que d'obéir à l'oppression qui interdit de parler et de penser. Pour n'avoir pas dit mon pays c'est la France, il est arrêté avec deux de ses amis moudjahidine, Djilali Bensotra et Mohamed Djahlène. Tous trois ont été atrocement torturés par les forces coloniales et de manière sauvage et barbare pendus par les pieds en pleine place Carnot à Tiaret. Cela s'est passé le 8 juin 1958. Ali Maâchi, dont la vie artistique était indissociable de sa vie militante, incarne le combat pour l'indépendance de l'Algérie. Et la célébration de la Journée nationale de l'artiste algérien un 8 juin, une journée mémorable, ne peut être qu'un hommage rendu à cet artiste martyr de la Révolution algérienne.

Qui est Ali Maachi ?

Aujourd'hui, un peu plus d'un demi-siècle, après sa mort, Ali Maâchi reste un

nom vivant dans les mémoires collectives. Cela ne peut être qu'un devoir de mémoire : rappeler, chaque année, aux générations montantes qui a été Ali Maâchi et ce qu'il a fait pour l'Algérie. Né le 12 juin 1927 à Tiaret, Ali Maâchi a consacré sa vie pour une Algérie libre. Il a combattu la colonisation française par sa plume, sa voix et sa musique. Il chantait son Algérie à laquelle il affirmait son appartenance. Il disait : *"Ô gens, quel est mon amour affectant / Ô gens, quel est mon amour le plus grand / Si vous me le demandiez / Je sauterais de joie à la féerie / Et je dirais : mon pays c'est l'Algérie"*. Ali Maâchi est doté d'un grand talent, à la fois parolier, compositeur, instrumentiste et interprète. Il a donc beaucoup donné à son pays, n'épargnant ni son œuvre ni sa vie et il nourrissait une passion infinie pour la musique. Il étudia les différents modes de cette discipline artistique à laquelle

il se donna corps et âme, au même titre qu'à sa patrie qu'il a défendue en donnant sa vie. Ali Maâchi était un marin. Et c'est le chant de la mer qui lui a donné l'amour sans cesse grandissant pour l'art lyrique. C'est ainsi qu'il fonda, en 1953, une fois de retour à Tiaret, après des années passées en mer, une troupe musico-théâtrale qu'il nomma Saffir Ettarab. Cette troupe qui, à l'époque, a atteint une célébrité nationale de renom, chantera très souvent et à diverses occasions l'amour de la patrie, le sacrifice, l'amour, l'éloignement et célébrera, en présence de Ferhat Abbas au mois de mars 1954, le XIe anniversaire du Manifeste algérien. Le répertoire, qui a enrichi le patrimoine musical algérien, est riche, d'une grande diversité et empreint d'une originalité qui a fait sa singularité dans les années 50.

I. A.

THÉÂTRE RÉGIONAL ABDELKADER- ALLOULA D'ORAN (TRO)

"Vacances en couleurs" pour les enfants

Une grande affluence d'enfants est enregistrée aux spectacles ludiques programmés par la direction du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran (TRO) à l'occasion des vacances scolaires d'hiver. Une dizaine de pièces théâtrales mettant en vedette différentes troupes culturelles de la région ouest du pays sont à l'affiche du TRO dans le cadre de ces activités qui se poursuivent jusqu'au 5 janvier prochain sous le slogan *"Vacances en couleurs"*. L'intérêt du jeune public relevé aux premières journées de cette manifestation a incité le département de programmation du TRO à doubler les séances quotidiennes au profit des petits et des parents qui les accompagnent. Faisant salle comble à chaque représentation, les œuvres proposées invitent à la découverte d'un monde féerique où les personnages, tantôt humains tantôt fabuleux, titillent l'imaginaire des oisillons sur fond de musique adaptée au contexte de chaque histoire. Parmi les contes suggérés, l'assistance a la possibilité de découvrir ou de revoir *El-assad oua el-hattaba* (Le lion et la bûcheronne) qui remporte toujours autant de succès qu'à la générale donnée en novembre 2010. Ce spectacle, écrit par Mourad Senouci, produit par le TRO et



mis en scène par Samir Bouanani, offre une heure d'évasion dans le monde de la jungle où le roi lion part à la recherche de l'Homme pour contredire la rumeur le décrivant comme un être supérieur. Un jour, alors qu'il ne sait pas encore à quoi ressemble l'être humain, son chemin croise celui d'une petite bûcheronne... *El-assad oua el-hattaba* figure parmi les œuvres produites par le TRO avec le soutien du ministère de la Culture visant à encourager l'adaptation d'œuvres de dramaturges algériens et du patrimoine littéraire universel. Ce conte avait inspiré en 2009 la réalisation du premier dessin animé algérien de moyen-métrage par les studios de la station régionale d'Oran de la télévision nationale, rappelle-t-on. Le jeune public du TRO ne manquera pas d'être séduit par les autres pièces jouées, à l'instar de celle intitulée *El-houta oua el-jirane*, de Missoum Medjahri qui s'attache à la thématique environnementale à travers l'histoire d'une baleine échouée sur une plage. Un spectacle de magie et d'autres œuvres ludiques faisant valoir les notions de civisme, d'amitié et de solidarité sont à l'affiche du TRO dans le cadre de la manifestation Vacances en couleurs.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NIF:099030015051545
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 54.../2013

Intitulé de l'opération : évacuation des eaux usées de l'agglomération de la ville de EL HADJIRA

La direction des Ressources en eau de la wilaya de Ouargla lance un Avis d'appel d'offres national restreint pour :

Réalisation De Station N° (3) De Refoulement Des Eaux Usées

Hay Al-Amel à El-Hadjira

Les entreprises qualifiées en hydraulique activité principale **Catégorie III** ou plus. Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Ressources en eau de la wilaya de Ouargla, service de l'administration des moyens sis Rue Abderrahmane Rouabah BP 12 Ouargla Tel : 029.76.36.53, Fax : 029.76.36.54.

Les Offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

I- Offre technique :

1. Certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale hydraulique **Catégorie III** ou plus en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée).
2. Copie légalisée du Registre de commerce.
3. copie original ou copie légalisée de casier judiciaire du gérant ou du Directeur en cours de validité à la date de dépôt des offres.
4. Carte d'immatriculation fiscale (copie légalisée).
5. Extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée).
6. Attestations de mise à jour CNAS, CACOBAPTH et CASNOS apurées ou un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date de dépôt des offres (copie légalisée).
7. Planning prévisionnel détaillé de la réalisation des travaux.
8. La déclaration à souscrire dûment rempli daté et signé par le soumissionnaire.
9. La déclaration de probité daté et signé par le soumissionnaire
10. Cahier des charges dûment rempli, datée et signée
11. Référence professionnelle (attestations de bonne exécution durant les cinq derniers années (2009jusqu'à 2013).
12. Bilan fiscal des 03 dernières années (de 2010 jusqu'à 2012). (copie légalisée)
13. Liste des moyens matériels à mettre à pied d'œuvre pour ce projet accompagné des pièces justificatives (cartes grises et assurances ou les factures pour le matériel non concerné par la carte grise). (copie légalisée).
14. Copie légalisée de liste des moyens humains des encadrements technique à mettre à pied d'œuvre pour le projet, accompagnée des justificatives (CNAS+Diplôme).
15. Copie légalisée du statut pour les entreprises concernées
16. Copie légalisée de l'attestation de déclaration des comptes sociaux pour les entreprises concernées.

2- Offre financière :

- La soumission dûment renseignée, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseignée, datée et signée.
- Le devis quantitatif et estimatif. dûment renseignée, datée et signée.

Les offres technique et financière doivent être contenues dans deux (02) enveloppes

Pour l'offre technique : mise dans une enveloppe fermée cacheté portant la mention suivante :

- ❖ **Enveloppe N° 01 :** Offre technique de l'avis d'appel d'offres national restreint N° 54.../2013 pour :
- ❖ **Réalisation De Station N° (3) De Refoulement Des Eaux Usées**

Hay Al-Amel à El-Hadjira

Pour l'offre financière : mise dans une enveloppe fermée cacheté portant la mention suivante :

- ❖ **Enveloppe N° 02 :** Offre financière de l'avis d'appel d'offres national restreint N° 54.../2013 pour :
- ❖ **Réalisation De Station N° (3) De Refoulement Des Eaux Usées**

Hay Al-Amel à El-Hadjira

Ces offres devront être déposées au secrétariat de la direction des ressources en eau de la wilaya de Ouargla, à l'intérieur d'une enveloppe principale anonyme et ne comportera que la mention suivante.

A Monsieur le Directeur des ressources en eau de la wilaya de Ouargla
A NE PAS OUVRIR

Avis d'appel d'offres national restreint N° 54 ... /2013

Réalisation De Station N° (3) De Refoulement Des Eaux Usées

Hay Al-Amel à El-Hadjira

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compte de la 1ere publication dans la presse ou le BOMOP.

Le jour de dépôt des offres est fixé au dernier jour de préparation des offres à 12h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à 12h00.

Le jour d'ouverture des plis techniques et des offres financières est fixe au dernier jour de préparation des offres à 14H00 au siège de la direction des ressources en eau de Ouargla et en présence des soumissionnaires. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour d'ouverture des plis des offres techniques et financières est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant à 14H00.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
NIF: 40801600003506

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 15.../DSP/ 2013

La direction de la santé et de la population de la wilaya de Boumerdes lance un avis d'appel d'offre national restreint pour l'Acquisition des équipements du service de médecine légale à l'hôpital de Thénia.

Les candidats spécialisés, agréés par le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de:

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE BOUMERDES
BUREAU DE PLANFICATION 2^{ème} ETAGE.
ROUTE NATIONALE N° 24.

Le dossier de soumission est constitué de deux (02) offres distinctes:

I/ Offre technique: devant contenir:

1. La déclaration à souscrire remplie et signée selon le modèle ci joint.
2. la déclaration de probité remplie et signée selon le modèle ci-joint.
3. Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire
4. Copie légalisée de l'extrait du registre de commerce
5. Un extrait de rôle apuré ou échéancier
6. Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale (NIF).
7. copie de la carte d'identification statistique (NIS).
8. Une attestation de mise à jour (CNAS- CASNOS) en cours de validité.
9. Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité
10. Les bilans comptables et leurs annexes indiquant différents résultats financiers des trois dernières années visés par les services des impôts 2010-2011-2012.
11. Engagement du fabricant à se porter solidairement responsable avec les soumissionnaires.
12. Certificats ISO et CE établies par le fabricant et délivrées par un organisme indépendant qualifié et reconnu internationalement.
13. Copie légalisée statuts de la société
14. Attestation de dépôt des comptes sociaux pour la personne morale année 2012.
15. Références bancaires.
16. Agrément du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière en cours de validité.
17. Moyens humains et matériels avec documents justificatifs

NB : (les documents doivent être dûment légalisés pas moins de 03 mois).

II/ Offre financière: devant contenir:

- La lettre de soumission remplie et signés par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signés par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signés par le soumissionnaire.

Les deux (02) offres susmentionnées doivent être contenues dans deux (02) enveloppes distinctes et anonymes et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant la mention suivante:

APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°.. 15 .../DSP/2013
Acquisition des équipements du service de médecine légale à l'hôpital de Thénia
Bureau de secrétariat 1^{ère} étage
"SOUMISSION A NE PAS OUVRIR"

Les soumissionnaires présenteront un seul (01) exemplaire de l'offre, La durée de préparation des offres est fixée à 20 jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Le dépôt des offres est fixé au 20^{ème} jour de la durée de préparation des offres avant 10h00.

Le jour d'ouverture des plis aura lieu le 20^{ème} jour de la durée de préparation des offres à 10h30 au niveau du siège de la direction de la santé et de la population.

Si le jour de l'ouverture des plis techniques et financiers coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La séance d'ouverture des plis aura lieu en présence des soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois (03) mois augmenté la durée de préparation des offres.

LIGUE 1

L'heure du premier bilan



La fin de l'année, c'est aussi la période de bilans pour les clubs du championnat national de Ligue 1. En effet, la moitié de la compétition a pris fin samedi dernier avec le déroulement de la 15e et dernière journée de la phase aller, les pensionnaires de ligue profiteront, donc, de cette petite trêve hivernale pour tirer quelques conclusions.

PAR MOURAD SALHI

Si les joueurs sont en ce moment en vacances qui s'étaleront sur une semaine, les dirigeants et les staffs techniques de leurs formations respectives sont actuellement à l'heure des premiers bilans. C'est devenu une habitude, les observateurs, les supporters ou les puristes de la balle ronde avaient rarement vu le champion d'Algérie en titre porter son nom. 2e après 15 journées de compétition, l'ES Sétif a connu une entame de saison difficile avant de reprendre et vite les choses en main. Tenu en échec sur ses bases du stade 8-Mai 45, le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux termine la première manche à la seconde place avec un total de 27 points, soit à deux unités seulement de son adversaire du jour, l'USM Alger. Ce dernier, qui a vécu des moments très difficiles, notamment avec le départ de l'entraîneur Roland Courbis, a su et pu revenir sous la houlette de Hubert Velud qui, rappelons-le, a déjà remporté le titre de la saison écoulée. Cette formation de Soustara est championne d'hiver grâce à une défense de fer. Le

portier international Mohamed Lamine Zemmamouche n'a été trompé qu'à huit reprises, tandis que son dauphin, l'ES Sétif, auteur de 19 réalisations, a terminé la phase aller avec la meilleure attaque. Avec un bilan de 8 victoires, 5 nuls et 2 défaites seulement, l'USMA a récolté 29 points en autant de matchs. Pour la première fois, peut-être, ils sont quatre clubs à se partager la troisième place au classement général avec un total de 24 points chacune. Autrement dit, un parcours délicat s'annonce à l'horizon. La JS Kabylie, auteure d'un retour remarquable cette saison grâce, notamment, à la nouvelle recrue, en l'occurrence l'attaquant camerounais Albert Ebossé, auteur de six buts, termine la manche aller difficilement sur le podium. La dernière défaite à domicile a failli enfoncer le club dans une crise si ce n'est cette belle qualification pour les huitièmes de finale de la coupe d'Algérie qui est venue au bon moment pour soulager les partenaires de Malik Asselah. L'ASO Chlef, qui occupe également la troisième position, partage la place des meilleures défenses avec l'USM Alger.

Auteurs d'un retour tonitruant sous la houlette de l'entraîneur Meziane Ighil après des débuts complètement ratés, l'ASO Chlef compte le meilleur buteur de cette phase aller, à savoir le baroudeur chevronné de l'ASO et ex-international algérien, Noureddine Deham, âgé de 36 ans, qui a à son actif 7 buts. En dépit de sa 10e place aux côtés de l'USM El-Harrach et du MC Oran, la JS Saoura possède la 2e meilleure attaque avec 17 réalisations mais sa défense a encaissé le même nombre de buts. A domicile, c'est l'USMA, le MC Alger, le RC Arbaâ et le MO Béjaïa qui sont le plus à l'aise avec 5 victoires pour chaque équipe, tandis que loin de ses bases, c'est l'ESS qui vient en tête avec 4 succès. Les deux déceptions de la phase aller sont, sans aucun doute, le CR Belouizdad et la JSM Béjaïa, habitués à jouer les premiers rôles. Les Algérois et les Béjaouis terminent la phase aller au pied du classement. Après 15 journées de compétition, 120 matchs ont été disputés et 216 buts ont été inscrits, soit une moyenne de presque deux buts part match.

M.S.

PLAFONNEMENT DES SALAIRES DES JOUEURS

Des présidents exigent "des sanctions sportives" contre les clubs réfractaires

Des présidents de club des deux Ligues 1 et 2 de football en Algérie ont exigé des sanctions financières à l'encontre des formations ne respectant pas les nouvelles dispositions relatives au plafonnement des salaires des joueurs, a appris l'APS lundi auprès des concernés. Lors d'une réunion entre le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua et les présidents des clubs professionnels tenue mercredi passé, il a été décidé de plafonner les salaires des joueurs à partir de la saison prochaine pour faire face à la crise financière dont souffre plusieurs formations des deux paliers. Un barème a été ainsi arrêté suivant le statut des joueurs de manière à ce que le salaire d'un international confirmé ne dépasse pas le 1,2 million de dinars. Les autres tou-

cheront entre 200.000 et 800.000 dinars mensuellement. Seulement, beaucoup de présidents de club se montrent "pessimistes" quant à l'application stricte de cette mesure, craignant que certains de leurs collègues ne recourent à d'autres alternatives pour payer "sous la table" leurs joueurs afin de les maintenir dans leurs effectifs, ou user de la même manière pour recruter d'autres. Un sujet qui a été évoqué lors de la réunion de mercredi dernier, mais sans pour autant que les présents ne tranchent la meilleure formule à prôner pour combattre un tel fléau, ajoute-t-on de même source. Selon le président du MO Béjaïa, Akli Adrar, une proposition a été faite pour infliger des sanctions sportives allant jusqu'à faire rétrograder en division inférieure le club réfractaire.

Il a ajouté que les partisans de cette proposition ont exigé qu'un texte de loi soit promulgué dans ce sens. Mais pour certains présidents, un tel acte relève du pénal, et dans ce cas il faudra que l'affaire soit traitée en justice, a fait savoir la même source. Entre les avis des uns et des autres, la polémique enfle déjà, au moment où les observateurs prédisent des difficultés énormes pour l'application stricte de cette nouvelle disposition. Les joueurs, eux, principaux concernés par cette mesure et qui n'ont pas été associés à l'élaboration de cette mesure, ne se sont pas fait prier pour réagir. Ils se sont alors empressés pour déclarer dans la presse qu'ils s'opposent catégoriquement à cette décision, estimant qu'elle allait "à l'encontre du professionnalisme".

APS

COUPE DE LA LIGUE DU PORTUGAL Slimani et Ghilas titulaires



Les deux attaquants internationaux algériens, Islam Slimani et Nabil Ghilas ont été alignés d'entrée lors de la rencontre ayant opposé leurs clubs respectifs, le Sporting Lisbonne et le FC Porto (0-0) dimanche soir pour le compte de la 1re journée de la coupe de la Ligue de football du Portugal. Les deux avant-centres des Verts, qui ont été rarement titularisés depuis le début de cet exercice, ont ainsi profité de cette épreuve pour améliorer leur volume de jeu. Toutefois, ils n'ont pu aller au terme du match, puisque Slimani a été remplacé à la 63e minute, alors que Ghilas a cédé sa place à la 86e. Si Slimani a décidé de poursuivre l'aventure avec le club de la capitale qu'il avait rejoint en août passé en dépit de son statut de remplaçant, Ghilas, lui, a émis le voeu de changer d'air pour bénéficier de plus de temps de jeu. A six mois de la Coupe du monde qu'abritera le Brésil, ils sont nombreux les joueurs de la sélection algérienne évoluant en Europe à souhaiter changer de clubs lors du mercato d'hiver de janvier pour gagner en compétition en prévision justement du rendez-vous footballistique planétaire.

TENNIS - CLASSEMENT WTA L'Algérienne Inès Ibbou à la 828^e place mondiale

La jeune joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou, 14 ans, bouclera l'année 2013 au 828e rang mondial, après avoir gagné une place au classement WTA (Women tennis association) dont la dernière édition a été publiée lundi. L'espoir algérienne de la petite balle jaune, dont le compteur affiche toujours 20 points, a progressé d'une place en dépit du fait qu'elle soit restée inactive depuis quelques semaines. La championne algérienne, numéro 1 mondiale chez les 13/14 ans, espère désormais progresser dans la hiérarchie du tennis féminin de la planète, faire partie des 400 meilleures joueuses du classement WTA lors de la nouvelle saison mais aussi du Top 10 en juniors. La sociétaire de l'Azur Tennis club de Zéralda (Alger) a remporté récemment en double le tournoi ibérique de Nules aux côtés de l'Espagnole Noelia Bouzo Zanotti, s'adjugeant ainsi son 8e titre international de la saison pour 8 finales disputées sur le circuit ITF (ITF women's circuit) des juniors. Elle s'était imposée notamment au tournoi international de Mansourah (Tlemcen) en février et à la Stanley Cup des moins de 14 ans à Rome au mois de mai dernier. Le dernier classement WTA de l'année 2013 reste dominé par l'intouchable américaine Serena Williams avec 13260 points, devant la Bélarusse Victoria Azarenka (8046 pts), la Chinoise Li Na (6045 pts) et la Russe Maria Sharapova (5891 pts). Grâce à ses performances en 2013, la tennismoman algérienne est nommée pour le titre de meilleur espoir de la saison que décernera l'agence Algérie Presse Service à l'issue de son traditionnel sondage annuel récompensant les meilleurs sportifs de l'année.

APS



www.EMPLOIPARTNER.com

Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING - Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. - D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. - D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients Missions : - Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution - Evalue le positionnement de la société sur le marché, - Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, - Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, - Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing - Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée - Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) - Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients - Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, - Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) - Veille à la diffusion des supports d'information, - Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... - Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits - Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes - Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels - Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes - Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, - Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner	- Pilote et met en œuvre la politique commerciale - Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services - Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires - Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences - Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... - Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées - Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client - Elabore les stratégies de ventes offensives - Assure la mise en œuvre des techniques de ventes - Met en place un réseau de distribution - Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution - Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire - Développe et suit les grands comptes - Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques - Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs - Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants - Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs - Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures - Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs - Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction - Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs Profil : - Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience - Sens de communication - Capacité de négociation et de persuasion - Force de persuasion - Rigueur, adaptabilité et mobilité - Compétences managériales - Sens de l'analyse - Raisonnement inductif et déductif - Doté d'esprit positif et créatif - Focalisé sur les résultats - grande résistance à la pression - Capacité de détecter et de gérer les problèmes - Maîtrise du français et de l'outil informatique - Discrétion élevée et intégrité morale	Avantages : - LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER Lieu de travail principal : - Kouba Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE Missions : - Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas - Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs - Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. - Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports - Etablissement des documents liés au mode de transport - Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise - Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement - Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi - Rapprochement fin de mois avec la comptabilité - Tenue à jour des documents de gestion logistique - Gérer les réclamations clients. Profil : - Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. Lieu de travail principal : - Alger Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE Missions : - Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. - Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE - Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société - Montage et mise en forme du processus HSE - Management et Pilotage du Processus de HSE. - Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. - Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord - Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. - Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE Profil : - Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle - Formation supérieure en hygiène, sécurité et	environnement. - Expérience minimale 02 ans - Expérience sur un poste similaire souhaitée - Dynamique - disponible Lieu de travail : - Alger Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT). Missions : - Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. - Supervise et contrôle la gestion des agences. - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus - Maitrise parfaite de l'outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles - vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public - Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. Lieu de travail : - Alger
--	---	--	--

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

ETUDE NOTARIALE DE BEN AKNOUN CODE 2210
Maître MERABET Ahmed 64, Cité des Moudjahidine
SOCIETE EURL "PPG ALGERIE Peintures et revêtements"
CAPITAL DE 145.000.000 DA
SIEGE SOCIAL : « 4 Ferme Munich, Dar El Beida » ALGER

**DEPÔT D'UN PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE TENUE LE 05/08/2012**

Aux termes d'un acte établi en l'étude le 06/08/2012 enregistré en application des décisions prises par l'associé unique en l'assemblée générale extraordinaire de la société EURL « PPG Algérie Peintures et revêtement » tenue en date du 05/08/2012 :

-1^{re} RESOLUTION :
-La société PPG international SAS, l'associé unique de la société EURL « PPG Algérie Peintures et revêtement » décidé de modifier les articles 6-7 et 15 des statuts :

ARTICLE n° 06 :
En exécution de la fusion de la société mère PPG international et son absorption sans modification du capital social, la société PPG HOLDING SAS est substituée dans les apports faits par la société absorbée
Cette opération n'est pas soumise à la conformité en application de la décision du 11/06/2012 n°750/SPM/2012 :

ARTICLE N°07 : Capital
Le capital social de la société reste inchangé et fixé à 145.000.000 DA : cent quarante-cinq millions dinars répartis en 145.000 parts sociales d'une valeur nominale de (10.000) dix mille dinars inscrit au nom de l'associé unique **PPG HOLD-CO SAS substitué à PPG international en exécution de la fusion.**

ARTICLE N°15 : Gérant
Le mandat de **M. Yves Lionel Morenval** en qualité de gérant de la société est reconduit pour une durée illimitée.

2^{ème} RESOLUTION :
Ajouter les nouvelles activités à l'établissement secondaire :
-406 102 import export de produits chimiques servant à la préparation de pour tous usage
-407 001 import export d'équipements et matériel de construction et de travaux publics
Le dépôt légal auprès du Centre national du registre du commerce sera effectué

Pour avis le notaire

Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 367/12

ETUDE PUBLIQUE NOTARIALE
DE MAITRE TENKHI LILA
NOTAIRE A TAZMALT
WILAYA DE BEJAIA

NANTISSEMENT

Aux termes d'un nantissement reçu en l'étude le 30/08/2012 **M. HAMOUCHE Ali Ben Arezki** demeurant à IGHIL Ali, wilaya de Béjaia a nanti en faveur de la BNA agence de Tazmalt 586 en garantie une somme d'argent **(1.969.017.00 DA)** les équipements indiqués à l'acte de nantissement.

Dépôt légal auprès du centre national du registre de commerce de Béjaïa effectué.

Pour avis le notaire

Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre- 368/12

ETUDE PUBLIQUE NOTARIALE
DE MAITRE TENKHI LILA
NOTAIRE A TAZMALT
WILAYA DE BEJAIA

NANTISSEMENT

Aux termes d'un nantissement reçu en l'étude les 23 et 30/08/2012 **M. BENHAMOUCHE Djoudi ben Lounes** demeurant à Akbou, village Colonel Amirouche, wilaya de Béjaïa a nanti en faveur de la BNA agence de Tazmalt 586 en garantie une somme d'argent **(1.597.183,00 DA)** les équipements indiqués à l'acte de nantissement.

Dépôt légal auprès du centre national du registre de commerce de Béjaia effectué.

Pour avis le notaire

Midi Libre n°1671 - Mardi 11 septembre - 369/12



Qualité nationale d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021 63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@midi-dz.com
Publié : Tél/Fax : 021 63.79.14 publicite@midi-dz.com

Cuisine

Croquettes de poisson



Ingédients

600 g de poisson blanc
2 œufs
60 g de beurre
60 g de farine
1/2 litre de lait
Sel, poivre
Huile de friture
3 c. à soupe de chapelure

Préparation

Pocher le poisson dans un court-bouillon. Égoutter et laisser tiédir avant d'enlever les arrêts et de peler. Préparer une sauce béchamel avec le beurre, la farine et le lait. Saler, poivrer. Mélanger à cette sauce le poisson émietté et les 2 œufs entiers. Cuire cette préparation pendant 5 mn à feu moyen en remuant constamment. Laisser tiédir. Façonner des boulettes avec cette pâte et les rouler dans la chapelure. Cuire dans une huile de friture chaude pendant 5 minutes.

Brioche roulée au Nutella



Ingédients

250 g de farine
50 g de beurre fondu
2 c. à soupe de sucre en poudre
2 c. à soupe de levure boulangère
1 sachet de levure pâtisnière
Le lait pour rassembler la pâte
1 pincée de sel
Nutella
1 jaune d'œuf pour décoration

Préparation

Mettre dans une jatte la farine, creuser un puits au centre, ajouter le sel, le sucre, le beurre fondu, les levures boulangère et pâtisnière, ajouter le lait tiède peu à peu et rassembler la pâte, malaxer avec la paume de la main jusqu'à l'obtention d'une pâte souple et lisse. Former la pâte en boule et la couvrir avec papier film, laisser lever pendant 2 heures dans un endroit chaud. Étaler la pâte en rectangle sur un plan de travail fariné, couvrir la surface de rectangle avec une couche de Nutella. Rouler la pâte et la couper en tranches tous les 3cm, les disposer sur une plaque huilée, laisser gonfler dans un endroit chaud pendant 1 heure. Badigeonner les brioches avec le jaune d'œuf et faire cuire dans un four moyen jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées.

TRAVAIL ET SANTE

Jardiner en toute sécurité

Le jardinage est une activité agréable, qui procure la satisfaction de voir prendre racine et croître ce que nous avons planté. Certains outils et produits chimiques utilisés pour le jardinage peuvent être dangereux. Pour jardiner en toute sécurité, suivez ce guide.

PAR OURIDA AÏT ALI

Épuisement physique

Assurez-vous d'être en forme pour la saison du jardinage. Faites des étirements de 20 secondes avant de commencer.

Trouver une position confortable. Variez vos tâches afin d'éviter les blessures causées par les mouvements répétitifs.

Travaillez à votre rythme, selon votre force et votre endurance, et prenez des pauses lorsque vous êtes fatigué. D'après les normes de santé au travail, le poids maximum qu'on peut soulever sans danger est de 29 kg pour les hommes et de 12,7 kg pour les femmes.

Outils mécaniques

Assurez-vous de bien comprendre et de

suivre le mode d'emploi des outils mécaniques.

Éloignez les enfants de la surface à tondre. Enlevez pierres, bâtons, jouets et outils qui se trouvent sur la pelouse avant de la tondre.

N'utilisez jamais une tondeuse ou un outil électrique s'il pleut ou si le sol est humide.

Portez des vêtements et accessoires appropriés lorsque vous manipulez un outil mécanique : chaussures de cuir ou bottes de travail, protecteurs d'oreilles, gants et lunettes de sécurité.

Exposition au soleil

Évitez de jardiner entre 11 h et 16 h, c'est-à-dire lorsque le soleil est à son plus fort. Portez des vêtements protecteurs : chapeau à larges bords, manches longues et pantalon.

Utilisez de la crème solaire sur toutes les parties du corps exposées au soleil.

Jardinage et le vaccin contre le tétanos

Le tétanos est une maladie grave et mortelle qui peut être transmise par des piqûres de végétaux et du matériel souillé. Au jardin, vous manipulez des outils souvent mal nettoyés. Le tétanos peut être évité



par une vaccination préventive qui existe depuis plus de 50 ans. Vaccination antitétanique et rappels à date fixe, qu'il ne faut ni oublier ni négliger.

MAIN VERTE

UN OISEAU DU PARADIS FLEURI



Démonstration

L'oiseau du paradis (*Strelitzia reginae*) est une plante originaire d'Afrique du Sud. Son nom provient de la forme curieuse de ses fleurs qui ressemble à une tête d'oiseau. Il est très courant dans les massifs publics dans les régions au climat doux.

Culture et Multiplication

La division de la motte s'effectue au printemps.

Le bouturage de rhizome de l'année se fait après floraison. Par semis, il faudra attendre 3 à 5 ans avant de voir fleurir une plante.

Faites tremper les graines une journée dans l'eau chaude avant de les semer (dans un endroit chaud). L'oiseau de paradis doit être cultivé en bac et il doit hiverner la ou la température ne descendra pas en dessous de 10°C. Durant cette période, limitez l'arrosage.

- Au printemps, surfacez sur quelques

centimètres et apportez du compost.

- Pendant, l'été, arrosez copieusement en évitant que l'eau stagne dans la soucoupe si votre plante est en pot.

La floraison

L'oiseau du paradis fleurira mieux s'il est à l'étroit dans son pot. Au printemps, procédez à un surfaçage du pot (élimination en surface d'une couche de quelques centimètres de terreau que vous remplacerez par du neuf). Coupez les feuilles et les hampes florales lorsqu'elles sont sèches.

Secret de la fleur

La fleur de l'oiseau de paradis cache un secret : Les pétales bleus ont une extension qui ressemble à une épine. C'est en fait un perchoir. Quand un arachnothéra (oiseau) se perche sur cette épine, son poids fait ouvrir la fleur. Il se penche alors pour boire le nectar, et les plumes de sa gorge sont ainsi enduites de pollen. Aucun insecte n'est assez pesant pour faire ouvrir la fleur et voler le nectar : il faut un oiseau nécessairement, en passant d'une plante à l'autre, il assure la fécondation des fleurs.

Trucs et astuces

La toilette des plantes

Vaporisez régulièrement vos plantes et nettoyez les feuilles sur les deux faces avec une petite éponge humide. Nettoyez les feuilles duveteuses avec un pinceau sec, car l'eau décolore et fait pourrir les feuilles.



Le rempotage

Lors du rempotage des plantes à racines fibreuses comme le philodendron ou l'anthurium, n'hésitez pas à supprimer toutes les racines qui sont abîmées ou pourries.



Le cache-pot



Si vos plantes sont protégées par un cache-pot en cuivre, pensez à intercaler une feuille de plastique entre la terre et le pot. L'oxyde de carbone peut, en effet, faire mourir votre plante.

Tailler le ficus



Le ficus peut atteindre 3 à 4 mètres de hauteur, mais si vous ne le rabattez pas régulièrement au printemps, il se dégarnira de la base. Lavez régulièrement les feuilles.

O. A. A.

Mots Fléchés N°59

embrouillera bloqueront	↓	résider sorcellerie	↓	statuée lutta	↓	encore déchirer	↓	bramera beux des exploits sportifs	↓	puissantes	↓	soustrait en tenue d'Ève	↓
porteur	→									voie urbaine jeunes étudiants	→		
stagner	↓						arme de poisson note de olé	→					façon- nées
pouffera	→				hardes- se	→	↓					débâ- lante	↓
signe de portée	↓		parodie déquér- niront	→	↓			devins téméraire atome positif	→				
se laisse tomber (s')	↓	ourlets passa tout près	↓				argile rouge	→			degré musical petit naupe	→	
		↓					échouais	↓	fil de lars	→			
absurde la part de phaon	→				indium auleho	↓		rien	↓				
				classé	→					emploi théâtral unités de scolarité	→		
fruit à huile	→					réinstal- les (te) beaux naillons	→						
verdetta	↓			suintant	→	↓				note de fin bonne femme			corps céleste
				↓		habitudes sœurs voies d'accès	→				siège de société	→	
feras le fier	↓	métal de batée petits parasites	→	↓		↓		trains- sas	→		voult	↓	
		↓						ennuiera	↓				
titre bourles passant par	→						mauvaise odeur	→					
↓				feras du tort	→		↓	délassé	↓		sainte de l'agenda	→	
				↓							licite	↓	
concoctes traoas	→	demeur- rés	→						garrotter arène de catcheur	→			
↓	↓	↓			souhaites union eu- ropéenne	→			↓				
					↓							disposé	↓
rétro- grades	→					art du papier plié brachée	→						
↓					posture de coq	→	↓					pareil mais raccourci	→
étalle de mer	→							discours inutile	→				

SUDOKU

N°59

SOLUTION SUDOKU

N°59

SOLUTIONS MOTS

FLECHES 58

2	6					8			
		4		2		1	7		
1		5		7	9		2	6	
			5			9		1	
				9		6	3	2	
		9		4				5	
	4				1				
		3		5	7				
5				8			6	4	

1	3	4	9	6	2	7	8	5	
8	5	9	4	7	1	3	6	2	
2	6	7	8	5	3	9	4	1	
5	4	3	6	1	8	2	9	7	
6	7	1	2	9	4	8	5	3	
9	2	8	7	3	5	4	1	6	
3	8	2	5	4	6	1	7	9	
7	1	6	3	8	9	5	2	4	
4	9	5	1	2	7	6	3	8	

I

D

E

U

S

D

R

ALLEGRESSE

ETE

LIBERTAIRES

C

RUMINER

TAPOTA

MINERALE

ALES

GITE

ANA

ATELE

NERF

GIFLES

R

FAR

AVEN

OR

FA

TARSE

ECRASAI

RISSETTE

AS

PIS

O

FUITES

BON

ANCRERAS

PARER

HEU

ITALIE

E

TRANSIE

BASSIN

UREES

LACE

NI

PAGE

SAUTERONT

DESSUS

TRAVEE

DER

TESTE

SA

N

ARA

URNE

LOT

BRIEFER

TUYERE

UT

FRAC

ESSES

Des chiens paralysés réapprennent à marcher grâce à des cellules souches

Des chercheurs britanniques sont parvenus à réapprendre à marcher à des chiens qui étaient paralysés suite à des blessures à la moelle épinière. Pour cela, les animaux ont reçu un traitement à base de cellules souches. Le mode opératoire pourrait un jour être utilisé chez l'humain contre ce type de paralysie.

C'est un véritable espoir pour tout ceux qui souffrent de paralysie. Dans la revue *Brain*, des chercheurs britanniques ont en effet dévoilé les résultats prometteurs d'une expérience qui a permis de refaire marcher des chiens qui étaient paralysés. Au total, 34 animaux ont été inclus dans ces travaux et tous souffraient d'une blessure sévère au niveau de la moelle épinière qui leur avait fait perdre la mobilité de leurs pattes arrières. L'étude visait ainsi à tester l'efficacité d'un traitement à base de cellules souches issus des chiens.

Pour cela, les chercheurs ont divisé les animaux en deux groupes. Dans le premier, les sujets se sont vu prélever des cellules souches (appelés OEC pour "olfactory ensheathing cells") dans la paroi du nez qui ont ensuite été injectées dans leur colonne vertébrale, tandis que dans le second groupe, les animaux n'ont reçu que du placebo. Dans les deux cas, ni le vétérinaire, ni le propriétaire du chien, ni l'animal lui-même ne savait quel traitement avait été administré. Après avoir reçu les injections, les chiens ont été testés à un mois d'intervalle à l'aide d'un tapis roulant et d'un harnais.

Plus précisément, les chercheurs voulaient évaluer la capacité des animaux à coordonner les mouvements des membres de devant et de derrière. Ils ont alors constaté que les chiens ayant reçu les injections de cellules souches montraient une amélioration considérable que les autres ne présentaient pas, dès six semaines après l'injec-



tion. Les animaux parvenaient à bouger leurs membres de derrière auparavant paralysés, et à les coordonner avec ceux de devant alors qu'ils en étaient totalement incapables plus de 12 mois après leurs blessures.

Une efficacité plus limitée chez l'humain

"Avant l'essai, Jasper était incapable de marcher. Quand nous le sortions dehors, nous utilisions une écharpe pour ses pattes arrières afin qu'il puisse exercer celles de devant. C'était à fendre le cœur. Mais maintenant, nous ne pouvons plus l'empêcher de filer partout dans la maison et il peut même suivre les deux autres chiens que nous avons. C'est tout à fait magique", a témoigné la propriétaire d'un des chiens citée par le *Telegraph*. "Nos conclusions

sont extrêmement excitantes parce qu'elles montrent pour la première fois que transplanter ces types de cellules dans une moelle épinière sévèrement endommagée peut apporter une amélioration significative", a expliqué de son côté le professeur Robin Franklin, co-auteur de l'étude menée par le Wellcome Trust-MRC Cambridge Stem Cell Institute. Les chercheurs expliquent ainsi qu'un tel traitement pourrait aussi être testé chez l'homme. Néanmoins, ils tiennent à souligner que les résultats pourraient ne pas être aussi prometteurs. "Nous sommes confiants du fait que cette technique pourrait être capable de restaurer une petite partie du mouvement chez des patients humains souffrant d'atteintes à la moelle épinière mais il y a un long chemin avant de dire qu'elle pourrait être capable de faire retrouver toutes les

fonctions perdues", a-t-il précisé. "Il est davantage probable que cette procédure pourrait un jour être utilisée en tant que partie d'une combinaison de traitements, à côté de thérapies médicamenteuse et physique, par exemple", a ajouté Robin Franklin.

L'avancée la plus encourageante depuis plusieurs années

"Ce n'est pas un traitement pour une atteinte de la moelle épinière chez les humains, il pourrait encore y avoir un long chemin avant. Mais c'est l'avancée la plus encourageante depuis plusieurs années et c'est un pas significatif sur le chemin qui y mène", a commenté le professeur Geoffrey Raisman FRS de l'University College London. "D'une perspective clinique, les bénéfices sont encore limités à ce stade. Cette procédure a permis à un chien blessé de marcher avec ses pattes arrières, mais le champ plus difficile de certaines fonctions perdues - le fonctionnement des mains, de la vessie, la régulation de la température - par exemple - est encore plus compliqué et loin à atteindre", a-t-il précisé. Les chercheurs ont souligné que bon nombre de patients paralysés accordaient plus d'importance à un retour de leurs fonctions sexuelles et de la continence urinaire qu'à un retour de leur mobilité. D'ailleurs, plusieurs chiens de l'étude ont également montré des améliorations du contrôle urinaire mais les chiffres ne sont pas significatifs pour conclure quant à l'efficacité du traitement sur ce point.

L'heure de notre mort est déjà déterminée par notre ADN

Une nouvelle étude indique qu'il serait possible de prédire l'heure à laquelle un individu mourra en analysant les différentes versions d'un gène en particulier.

Les facteurs génétiques peuvent déterminer certaines caractéristiques de notre corps comme la couleur des cheveux, le groupe sanguin, ou encore la susceptibilité à développer des maladies particulières. Mais depuis peu, des chercheurs américains affirment avoir trouvé un gène capable de prédire quelque chose de bien plus sinistre, à savoir l'heure de la journée à laquelle une personne peut mourir.

Pour en arriver à une telle conclusion, les scientifiques ont étudié minutieusement le génome lié au rythme circadien et aux habitudes de sommeil de 1.200

personnes âgées de plus de 65 ans et en bonne santé. Une analyse prévue initialement pour un programme de recherche sur le développement des maladies de Parkinson et d'Alzheimer mais qui a été élargie après la découverte d'un gène particulier. Appelé "Périod 1", celui-ci peut s'exprimer sous deux versions différentes : avec une base adénine (A) ou avec une base guanine (G). De cette manière, un sujet peut présenter trois combinaisons différentes : AA, AG ou GG.

Les résultats de l'étude, publiés dans la revue *Annal of neurology*, révèlent ainsi que les individus présentant la variante du gène à base adénine (AA ou AG) ont tendance à mourir avant 11 h tandis que ceux présentant la version à base guanine (GG) meurent généralement avant

18 h. Par ailleurs, la probabilité que chacune des combinaisons s'exprime chez un sujet est de 36% pour le génotype AA, 48% pour le génotype AG et seulement 16% pour le génotype GG.

Une découverte pour améliorer le traitement des maladies

"Il y a réellement un gène qui prédit le moment de la journée où vous allez mourir. Pas la date heureusement, mais le moment de la journée", indique dans un communiqué Clifford Saper chef du département de neurologie au Beth Israel Deaconess Medical Center (BIDMC) à Boston. Outre l'aspect insolite que représente une telle découverte, les chercheurs espèrent que leur étude va

permettre d'améliorer les traitements de certaines maladies graves.

"L'horloge biologique interne régit de nombreux aspects de la biologie et du comportement humain. Elle influe également sur le calendrier de graves événements médicaux, tels les accidents vasculaires cérébraux et les crises cardiaques", explique dans un communiqué Andrew Lim, principal auteur de l'étude et chercheur au département BIDMC. La mise en évidence du gène "Period 1" pourrait permettre au personnel soignant de déterminer le moment où les patients doivent prendre leur traitement afin que celui-ci soit le plus efficace et la période durant laquelle les patients doivent être étroitement surveillés.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

SÈCHE-CHEVEUX

Inventeur : Racine Universal Motor Co Date : 1920 Lieu : Etats-Unis

Le premier sèche-cheveu apparait à Racine (Wisconsin) en 1920 : le Race de la Racine Universal Motor Co. C'est le premier modèle manuel. Au cours de l'hiver 1951, Sears, Roebuck and Co. lance le Ann Barton, premier modèle de casque pour usage domestique.



AMERICAN PIE 4



22h35



Comme le temps passe. Souvenez-vous de cette année 1999 où quatre lycéens d'une petite ville du Michigan décidèrent d'en finir avec... leur virginité. Quête héroïque, burlesque, inoubliable. Une décennie plus tard, Jim et Michelle sont mariés, Kevin et Vicky sont séparés, Oz et Heather se sont éloignés à contrecœur, tandis que Finch soupire encore après l'extravagante mère de Stifler. Quant à Stifler, rien ne le changera jamais. Amis d'hier, amis de toujours, ces jeunes hommes attendaient depuis longtemps de pouvoir se réunir le temps d'un week-end pour se remémorer leurs exploits d'antan et y puiser de nouvelles inspirations. Que la fête commence, l'heure du check-up hormonal a sonné.

EN QUÊTE D'ACTUALITÉ
- USURPATION D'IDENTITÉ

22h35



Depuis quelques années, les escrocs ont trouvé un moyen d'agir au niveau mondial grâce à Internet. Héritage inattendu d'un pays lointain, combine soi-disant sans faille pour gagner en Bourse ou lettre d'amour venue d'une nouvelle amie sur Facebook... les ficelles sont parfois très grosses, mais efficaces. Ces petites arnaques coûtent certes cher, mais il y a plus ambitieux. Certains n'hésitent pas à profiter de la crise et des mécanismes financiers pour empocher des millions d'euros, engendrant ainsi de véritables drames...

DÉTECTIVES
DOUBLES VIES

23h05



Lors de son vernissage, Alice, une photographe, reçoit un appel téléphonique avant de s'écrouler, en proie à des flashes. Elle se tourne vers l'agence de détectives privés Abadie & Roche pour comprendre le sens de ses visions. Nora et Philippe enquêtent dans son passé et se rendent dans l'Yonne. Un passé que son mari Paul a tout fait pour garder secret. De son côté, Hugo enquête sur le vol de son vélo avec Maxime.

DES RACINES ET DES AILES - DE
LA RIVIERA À L'ARRIÈRE-PAYS

20h35



Jardins de Méditerranée. De Nice à Menton, le climat de la Riviera française a permis l'épanouissement d'une flore variée et abondante. Les premiers jardins remontent au milieu du XIXe siècle avec la construction, notamment par de riches Anglais, de somptueuses villas le long du littoral. Certains de ces trésors sont aujourd'hui menacés • De l'arrière-pays au Mercantour. Christophe Fournier, gardien de refuge, et Jean-Marie Ceravaco, agent technique du parc national, offrent une visite privilégiée du massif du Mercantour, avant la découverte de la vallée de l'Ubaye et de ses demeures de style colonial • Cinque Terre, un parfum d'Italie.

LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

STRIKE BACK - UN
IRLANDAIS EN COLÈRE

22h30



Au Cap, en Afrique du Sud, l'équipe traque un redoutable mercenaire qui travaillerait pour Latif. Il s'agit de Daniel Connolly, ancien membre de l'IRA, terroriste prêt à tout pour parvenir à ses fins. Il a enlevé la famille de Kenneth Bratton, le dirigeant d'une société britannique d'armement, et qui a été jadis en contact avec Porter. Connolly veut le faire chanter pour parvenir à s'approprier une arme chimique.

RIRE ET CHÂTIMENT



20h45



Camille est mariée à Vincent, ostéopathe de profession. En apparence, ils forment un couple harmonieux. Mais la bonne humeur constante et les plaisanteries incessantes de son époux finissent par irriter Camille qui, lassée de cet homme qui ne l'écoute jamais, décide de quitter le domicile conjugal. Le soir même, Vincent, toujours soucieux d'amuser son entourage, provoque, lors de l'anniversaire de l'un de ses meilleurs amis, une crise de rire si forte que l'un des convives en meurt. Cet événement, ajouté au départ de sa femme, fait réfléchir Vincent. Partagé entre sa nature joviale et sa sensibilité refoulée, il commence un voyage initiatique...

PÉKIN EXPRESS,
LE COFFRE MAUDIT

20h50



Les équipes encore en course font leur entrée aux Etats-Unis, le troisième et dernier pays visité cette saison. Et pour cette neuvième étape, les candidats découvrent la Louisiane et la culture cajun. Jérôme Anthony, nouveau passager mystère, prête main-forte à l'un des binômes. Plus habitué aux plateaux de télévision qu'à l'aventure, l'animateur devra se surpasser pour faire de l'auto-stop et chercher un hébergement. A l'issue du premier sprint, une équipe décrochera un bonus exceptionnel. Elle sera immédiatement qualifiée pour la 10e étape et aura le privilège de découvrir La Nouvelle-Orléans. Au terme de la course, l'équipe arrivée en dernière position sera éliminée à moins que l'enveloppe noire indique que l'étape est non-éliminatoire.

GREY'S ANATOMY
- RÉPÉTITION GÉNÉRALE

22h35



Hunt organise des séances de préparation avec ses équipes dans la perspective d'une intervention sur des siamoises. L'opération peut enfin avoir lieu mais au dernier moment, Karev est remplacé au bloc par Richard. Bailey panique depuis que Ben Warren lui a demandé de vivre avec lui. Elle se confie à Meredith. Teddy demande à Cristina de lui restituer toutes les étapes de l'opération d'Henry jusqu'à son décès.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Taylor Swift

Plus généreuse que les One Direction et Beyoncé

Comme chaque année, le site DoSomething.org a publié son classement des 20 célébrités les plus généreuses de la planète. Une liste largement dominée par les stars de la musique et dont la première place revient, une fois encore, à la très populaire Taylor Swift.



Victoria Beckham

Privée de "Lady" David au cœur d'un débat houleux pour l'OBE

Début novembre, le supplément dominical du tabloïd The Sun l'affirmait : David Beckham serait fait chevalier dans la promotion du Nouvel An de l'OBE et serait anobli à Buckingham par le prince William.

Jenifer Bartoli

Trois p'tits tours et puis s'en va ?

Le 11 janvier, The Voice reviendra pour une troisième saison. Et pour la coach Jenifer, il pourrait s'agir de la dernière : elle ne sait pas encore si elle signera pour une quatrième année.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42

0550.18.37.57

LES ALGÉROIS FÊTENT LE NOUVEL AN

Les hôtels affichent complet

Face au rush très attendu dans les lieux touristiques à l’occasion de la fête du nouvel an 2014, les services de sécurité sont déjà sur le qui-vive pour parer à d’éventuels dérapages. Un dispositif sécuritaire spécial «Réveillon» a été déjà élaboré par la Gendarmerie nationale au niveau des hôtels de la capitale là où, un nombre important de citoyens est attendu. Seulement 48 heures nous séparent du nouvel an 2014 et les places sont déjà toutes prises dans les hôtels de la capitale. A Tipasa comme à Alger, les hôtels affichent déjà complets, d’autant que plusieurs familles ont déjà réservé une table pour fêter le réveillon et ce, malgré des prix trop chers, loin de la portée de tout le monde, qui sont proposés par la

plupart des établissements hôteliers. Toutefois cela n’a pas empêché les familles algériennes de réserver une place pour fêter les dernières heures de l’année 2013 en groupe. Selon des informations que nous avons pu recueillir au téléphone auprès des hôtels d’Alger, la plupart des clients qui ont réservé des places sont des jeunes personnes. La majorité seront présents en groupe pour fêter dignement la fin de l’année 2013, expliquent les mêmes sources. Face à ce rush très attendu dans les lieux touristiques à l’occasion de la fête du nouvel an 2014, les services de sécurité sont déjà sur le qui-vive pour parer à d’éventuelles dérapages. Un dispositif sécuritaire spécial “Réveillon” a été déjà élaboré par la Gendarmerie nationale au

A L’APPROCHE DU RÉVEILLON

La drogue envahit les quartiers d’Alger

Transportée via des convois terrestres, dans les aéroports, mais également à dos de bêtes, enfouie sous le sable, cachée dans les estomacs des narcotrafiquants de différentes nationalités, et circulant clandestinement dans les quartiers, aujourd’hui, la drogue transite par toutes les voies et tous les moyens, ciblant le pays, qui est, au fil du temps, devenu la cible privilégiée des narcotrafiquants. Le réveillon sera fêté dans quelques jours par les Algériens, une période qui intéresse beaucoup les «convoyeurs» de cannabis et les revendeurs de drogue qui tentent de se faire de l’argent durant cette période très propice. De grosses quantités de cannabis arrivent à s’introduire dans les quartiers de nos villes malgré le durcissement des mesures de contrôle, le renforcement des patrouilles mobiles et les coups successifs menés par les services de sécurité contre les réseaux de trafic. L’occasion des fêtes de fin de l’année a été propice pour les trafiquants et les revendeurs des drogues car ces derniers arrivent, tout de même, à multiplier leurs activités en récoltant des sommes colossales d’argent sale. Les «hors-la-loi» multiplient, à cette occasion, leurs tentatives d’acheminement de grosses quantités de kif traité vers les quartiers populaires du pays. En un mois, plus de 15 tonnes de cannabis sont saisies par les services de sécurité à travers plusieurs opérations menées aux quatre coins du pays, notamment dans les quartiers qui ont été inondés par la drogue. Une moisson qui reflète très bien cet acharnement de livraison de drogue vers l’Algérie. La période la plus propice pour les narcotrafiquants : le réveillon. Les Algériens vont fêter, dans quelques jours, la fin de l’année. Une fête qui intéresse également les trafiquants de cannabis. Ces derniers tentent, à chaque occasion, d’inonder le marché algérien de tonnes de kif traité en prenant les frontières algéro-marocaines comme la piste la plus intéressante. Pour preuve, il y a dix jours, 5 tonnes de drogue ont été interceptées par les gendarmes à Naâma et Tlemcen. Ici, les narcotrafiquants avaient la certitude que leurs «marchandises» allaient être livrées dans de bonnes conditions, car ces derniers savent très bien où, quand et comment introduire la drogue. Toutefois, les narcotrafiquants ont été surpris par le passage «inattendu» des gendarmes au moment de l’acheminement de ces grosses quantités de drogue du «réveillon». Paniqués à la vue des gendarmes, les trafiquants de hachisch ont abandonné les tonnes de cannabis, et pris la fuite vers le pays voisin, le Maroc. Les ayant traqué plusieurs minutes durant, les gendarmes n’ont malheureusement pas pu arrêter ces «convoyeurs» devant les moyens très importants

dont ils disposent. Cela dit, les vendeurs de drogue essayent par tous les moyens et par différents créneaux possibles d’inonder l’Algérie par les quantités de drogue qui seront versées dans les quartiers les plus populaires du pays. A Alger, 25 kg de cannabis du «réveillon» ont été découverts dans un appartement. La drogue parvient malgré le resserrement de l’état des forces de sécurité, à Alger, voire dans les quartiers de la banlieue. A Alger, un réseau de trafic composé de quatre membres a récemment été démantelé par les policiers. Cette bande avait l’intention de faire écouler des dizaines de kilos de cannabis dans les quartiers de la capitale, surtout que les trafiquants figurant dans ce réseau avaient bénéficié de l’ensemble des moyens. En effet, les quatre «fournisseurs» de drogue avaient bénéficié de 7 téléphones mobiles haut de gamme, fournis par leurs «supérieurs», cela pour leur permettre de communiquer sans souci avec leurs clients. Pis, la bande possédait également trois véhicules de luxe servant au transport de la drogue vers les lieux où les quantités de cannabis devaient être livrées aux intéressés. En plus de tout cela, les quatre trafiquants avaient en leur possession une importante somme d’argent, estimée par les enquêteurs de la PJ à plus de 440 millions de centimes. Une grosse somme représentant les revenus de la drogue vendue déjà par cette bande. **Huit Africains arrêtés avec 150 capsules de cocaïne dans l’estomac** Les gendarmes enquêteurs du Groupement de Ghardaïa ont réussi, il y a quelques jours, à interpellé huit trafiquants de drogue dure, dont des ressortissants du Cameroun, du Sierra-Leone, du Mali et un Franco-Algérien. Une femme malienne en fait partie. Ces derniers ont été arrêtés en possession de quatre kilogrammes de cocaïne et d’héroïne cachés dans leur estomac depuis cinq jours ! Le démantèlement de ce réseau international a été enclenché après un accident routier survenu il y a deux jours, sur la RN 1 reliant Ménéa à Ghardaïa, suite au renversement d’un bus de voyageurs venant de Tamanrasset et se dirigeant vers M’sila. Alertés par cet accident, les éléments de la Gendarmerie nationale de Ghardaïa se sont déplacés sur les lieux pour évacuer les blessés et gérer la circulation en raison de l’embouteillage qui s’ensuivit. C’est la raison pour laquelle que les gendarmes ont pu interpellé les huit trafiquants africains. Ces derniers avaient pour objectif d’introduire les quatre kilos de drogues dures vers Alger afin de la vendre dans les boîtes de nuits des banlieues algéroises et ce, à l’occasion du réveillon. Toutefois, leur plan diabolique a été mis en échec grâce à la vigilance des gendarmes.

Sofiane Chiheb



niveau des hôtels de la capitale là où, un nombre important des citoyens est attendu. Pour ce faire, plus de 18 barrages et patrouilles de gendarmes ont été ajoutés aux 198 existants déjà sur l’axe Tipasa-Alger afin de mieux couvrir les deux entrées principales de la ville de Tipasa, notamment les côtés ouest et est de la

ville. Ce dispositif sécuritaire mis en place par la Gendarmerie nationale sera identique du côté d’Alger, notamment dans les lieux de prestige de Sidi Fredj et Zéralda. Ici, une centaine de gendarmes vont quadriller les lieux touristiques afin de mieux sécuriser les visiteurs et leurs biens.

Sofiane Chiheb

ATTENTAT-SUICIDE EN RUSSIE

L'Algérie condamne avec "la plus extrême fermeté"

L’Algérie condamne avec "la plus extrême fermeté" l’attentat-suicide sanglant commis dimanche dans la gare de Volgograd dans le sud-ouest de la Russie, a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. "Nous réaffirmons notre condamnation absolue du terrorisme sous toutes ses formes et quelles qu’en soient les motivations et nous adressons toutes nos condoléances aux familles et aux proches des victimes de cet acte odieux et injustifiable. Dans ce moment particulièrement difficile,

l’Algérie se tient résolument aux côtés du peuple et du gouvernement russes", a souligné M. Belani dans une déclaration à l’APS. Dimanche matin, une femme s’est fait exploser dans une gare de Volgograd (ex-Stalingrad, sud de la Russie), causant la mort d’au moins 14 personnes et des dizaines d’autres blessées. Il s’agit d’un nouvel épisode de violence dans cette région proche du Caucase russe, en proie à beaucoup d’instabilités.

SAHARA OCCIDENTAL

Le peuple “déterminé” à continuer son combat pour son indépendance

Le peuple sahraoui est déterminé à continuer son combat jusqu’a son indépendance en dépit des exactions commises par le Maroc à son égard, a affirmé dimanche à Aousserd le secrétaire général du Front Polisario et président sahraoui, Mohamed Abdelaziz. "Nous affirmons plus que jamais notre détermination et notre volonté d'aller de l'avant et de continuer notre combat jusqu'a l'indépendance de notre territoire en dépit des exactions que commet le Maroc a notre égard", a déclaré M. Abdelaziz a l’ouverture du 8ème congrès de la jeunesse sahraouie. Il a ajouté que le front de la lutte était "ouvert" à toute les franges de la société, notamment les jeunes et les femmes, pour permettre au peuple sahraoui de retrouver sa souveraineté "bafouée", relevant la nécessité de transmettre le flambeau du combat aux jeunes générations. M. Abdelaziz a également rappelé les dures conditions de la lutte de son peuple, contraint à l’exil par le colonisateur marocain. Il a appelé, par ailleurs, les Nations unies a fixer, le plus vite possible, une échéance pour l’organisation d’un référendum d’autodétermination du peuple du Sahara occidental. Le président sahraoui a également appelé a

l’élargissement de la mission de la MINURSO à la surveillance des droits de l’homme dans les territoires occupés du Sahara occidental pour "constater la violation continue des droits de l’homme du peuple sahraoui par les forces d’occupation marocaines". Il a d’autre part exprimé sa reconnaissance à l’Algérie, à sa tête le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour son soutien à toutes les étapes de la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance. Les travaux du 8e congrès de l’Union de la jeunesse sahraouie (UJSARIO) ont débuté dimanche à Aousserd, avec la participation de près de 180 délégués étrangers venus notamment d’Europe, d’Afrique et d’Amérique et de quelques 800 Sahraouis. Ce congrès se tient sous le slogan : "Raviver la flamme de la lutte contre le colonisateur marocain pour imposer l’indépendance". Inscrit depuis 1964 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l’application de la résolution 1514 de l’Assemblée générale de l’ONU portant Déclaration sur l’octroi de l’indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France.